Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

BUREAU
1203, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2904

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 16 avril, 1930 — No 6

L'erreur fondamentale

M. Anderson, notre premier ministre, n'est pas un fanatique et ne fait pas appel au fanatisme. Il n'en veut ni au catholicisme ni aux Canadiens français. C'est ce qu'il nous a dit et répété. Voyons maintenant.

Bien qu'il ait réussi, avec sa faible mais suffisante majorité, à faire passer ses amendements scolaires anticatholiques, —le rêve de sa vie, avons-nous entendu dire—, certaines bonnes âmes sentent (la session étant terminée) se revigorer en elles l'espoir (souvent exprimé par leurs lèvres, durant ces huit ou dix derniers mois) que le chef du nouveau parti au pouvoir n'a fait qu'amuser la galerie et lâchera bien vite sa politique d'athéisme dans l'école, si injuste à notre égard, si contraire à l'histoire et aux moeurs canadiennes, si dangereuse pour la sécurité nationale.

Si l'opinion des dites bonnes âmes est fondée, nous nous en réjouissons et en félicitons M. Anderson et ceux qui gouvernent avec lui ou par lui. Il ne lui restera plus qu'une chose à faire: rescinder à la prochaine session les amendements qu'il a fait voter sur ce qu'il appelle *sectarianism*. Les mettre en vigueur serait pour lui, maître d'école averti, une trop profonde erreur pédagogique. Qu'il ne fasse donc pas ce que voulaient Renan et Berthelot: *"reconduire poliment le Créateur à la porte"*.

L'école c'est la société en herbe. Cultiver ce champ en faisant abstraction de Dieu, c'est préparer une nation athée; puisque —M. Anderson le sait tout aussi bien que nous— la religion s'apprend quand on est jeune ou ne s'apprend jamais. A cette règle il n'y a que de très rares exceptions. Une nation athée, c'est la pauvre Russie actuelle, le Mexique de ces dernières années, la France de Robespierre et de Danton. Une nation athée, c'est un peuple que la soi-disant science et la soi-disant émancipation ont jeté dans les griffes du monstre *anarchie*, avec bientôt toutes ses cruautés et horreurs.

Nous ne nions pas que le foyer et l'église soient des écoles propices à l'enseignement religieux. Mais nous affirmons que, dans la plupart des cas, ces écoles sont insuffisantes. Et de cette insuffisance les ministres des diverses dénominations s'en plaignent comme le prêtre catholique. Il arrive rarement que les parents aient le temps, le goût et le talent de s'adonner avec efficacité à cette oeuvre, importante entre toutes. Quant à l'église, ses cours d'instruction religieuse ne sont guère suivis par les élèves qui n'en ont pas d'abord acquis le désir dans la salle de classe.

Parmi les hommes qui avaient fait erreur sur cette question, il en est qui sont revenus de leurs préjugés et nous mettent sur nos gardes.

Un auteur français, de date récente, cite le cas de M. Mirman, préfet de Nancy (France) durant la guerre, et qui devint ensuite haut-commissaire de la République à Metz. Après avoir affirmé sa certitude de l'existence de Dieu, M. Mirman *demande que l'on parle de Dieu aux enfants des écoles publiques*. "Une école sans Dieu, écrit-il, risque de devenir une école contre Dieu. Une école sans Dieu, une école où l'on cache Dieu.... où le maître paraît considérer l'idée de Dieu comme défendue, et met le doigt sur sa bouche quand dans un texte se rencontre le nom de Dieu, est *une école sans sincérité*. Il y règne un malaise. Chacun y est gêné, l'élève et surtout le maître.... Deux conceptions du monde étant seules possibles, l'école ne peut être neutre...."

Ainsi parle le haut-commissaire de France à Metz où il y a, non seulement des catholiques et des protestants, comme en Saskatchewan, mais des Juifs, etc.... Donc la théorie de l'école publique non confessionnelle, sous prétexte d'accommoder les diverses croyances, est fausse. On veut priver les enfants catholiques de l'enseignement religieux à l'école; M. Mirman avoue que cet enseignement sera remplacé par une opposition plus ou moins déguisée.

La prorogation de la législature a eu lieu à Régina, le 10 courant. Dès le surlendemain, M. Anderson se trouvait au village de Aneroid et se vantait devant les braves gens de cette localité d'avoir porté un coup mortel au *sectarianism* (a vital blow at *sectarianism*). Personne, catholique ou protestant, ne se méprend plus sur la signification que l'on donne ici maintenant au mot sectarianism: c'est l'enseignement religieux (catholique surtout) à l'école.

Puisqu'il est impossible de nier que l'école sans Dieu c'est l'acheminement de la nation vers l'athéisme, que M. Anderson nous permette de lui citer cette parole de Napoléon, qui avait été témoin des faits et gestes de l'athéisme: "L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'oeuvre depuis 1793. Cet homme-là, on ne le gouverne pas, on le mitraille."

Qu'il y ait, cà et là, quelques exceptions d'athéisme paisible: concédons. Mais un peuple sans Dieu n'a jamais été qu'un peuple de désordre.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Le *Regina Daily Star* et son maître, M. Anderson, ont tout fait pour propager l'erreur que les Canadiens français seuls s'opposent à la nouvelle législation scolaire, tandis que les catholiques des autres races s'accommodent à merveille de l'école sans religion.

Le congrès que les commissaires d'école catholiques ont récemment tenu à Saskatoon, par la diversité des races qui y étaient représentées met notre union sur ce point en pleine évidence.

Mais nos ennemis ont particulièrement insisté sur la prétendue résistance des Irlandais à l'enseignement chrétien, tel que rappelé par Sa Grandeur Mgr Prud'homme, en janvier dernier, et magistralement exposé par le Souverain Pontife, dans la récente encyclique sur l'éducation.

A l'appui de son dire, le *Regina Star* a souvent publié des lettres signées: *An Irish Catholic*, ou *An Irish Catholic Teacher*, ou autre pseudonyme semblable. Par qui et où ces lettres ont-elles été écrites? Mystère!...

En tout cas, dans le *Leader-Post* du 9 avril, j'en lis une, datée de Régina et signée A. Hill. Ce nom ne doit pas être un pseudonyme cachant l'identité de l'auteur. Ce dernier serait donc bien d'origine britannique et, je pense, catholique.

Je n'ai jamais vu, au bas des lettres publiées par le *Regina Star* contre la religion dans l'école, le nom d'un Irlandais catholique sérieux; ni, quant à cela, le nom d'aucun autre catholique sérieux.

M. A. Hill expose ses convictions avec clarté. Il nous dit que sans la religion, l'éducation ne peut être complète, que les parents sont les premiers instituteurs et que leur travail a un droit naturel à l'instruction religieuse dont personne n'a autorité de le priver.

Il nous dit que chez les catholiques et les non-catholiques, la conviction est générale que la jeunesse d'aujourd'hui a grand besoin d'instruction religieuse à l'école, et que si les protestants ne se servent pas de ce droit sacré, c'est qu'ils ne peuvent s'entendre sur la bible, ou pour toute autre raison.

Dans les Etats-Unis, continue M. Hill, il y a des villes où l'on commence à voir que c'est folie que d'omettre l'instruction religieuse à l'école, et les ministres des diverses dénominations vont, par intervalles, dans les classes, donner cet enseignement. Peut-être y a-t-il des prisonniers suivant les cours de religion dans les pénitenciers, qui n'auraient pas à subir cette humi-

(Suite de la page 2)

L'ORPHELINAT ST-PATRICE

Nous saluons avec émotion le 30e anniversaire de l'Orphelinat Saint-Patrice.

C'est le 17 avril de l'année 1900 que cet asile de la misère ouvrait grandes ses portes à l'armée des petits enfants trop tôt mordus par le baiser de la souffrance et de l'infortune.

* * *

Depuis trente ans, il en a passé des marmots sous ce toit béni, où sont venus chercher un secours pressant tant de mères désolées, tant de pères écrasés par le deuil d'une épouse bien-aimée.

Depuis trente ans, religieux et religieuses ont consenti des sacrifices dont Dieu seul connait le nombre et la profondeur.

Bon an mal an, ils n'ont cessé d'adresser aux parents malheureux la parole du Sauveur: "Laissez venir à moi les petits enfants.

Depuis trente ans, des âmes généreuses d'un peu partout ont aidé de leur aumône ce jardin de l'enfance.

Depuis trente ans, Dieu a répandu grâces et bénédictions dans les petits coeurs déshérités des joies du foyer; dans l'âme du personnel de l'Orphelinat, dans les familles des bienfaiteurs que le R. P. Bruck remercie sincèrement.

x x x

N'oublions point le travail qui s'accomplit dans cette maison.

Annuellement, des enfants disent adieu à leur Alma Mater. *Ils entrent dans la vie sociale, le coeur rempli d'amour divin et l'âme saturée de principes catholiques.*

C'est un apport pour la religion du Christ en notre province.

Catholiques, soyons reconnaissants. Une prière, une aumône, un bon mot de notre part assurera longue vie à cette institution.

UN ORPHELIN.

Mouvement de la population

Paris. — La table de mortalité indique qu'en France il y a eu, durant 1929, 741,101 décès, et seulement 726,540 naissances. Si ces chiffres sont exacts, la mortalité a excédé la natalité de 14,540, en une seule année.

Le nombre de mariages aussi a diminué, tandis que celui des divorces s'est accru.

On s'émeut dans la capitale. *L'Intransigeant*, un des organes les plus en vue, écrit: "Ces chiffres sont extrêmement inquiétants. Il faut élever la voix jusqu'à ce que l'on trouve moyen d'enrayer cette décroissance de population. La France doit vivre, et non pas mourir."

Au fond, les hommes intelligents savent fort bien ce que doit dire la voix que *L'Intransigeant* appelle au secours de la France anémique, elle doit crier à pleins poumons: "Electeurs patriotes, envoyez à la Chambre des députés qui rendront Dieu à la France et la France à Dieu. Laissez entrer le Christ à l'école — primaire ou universitaire — et dans la caserne, et vous recruterez des citoyens qui se font soldats, si la patrie est en danger."

Le moyen est tout découvert, n'allez donc pas chercher midi à quatorze heures.

N. D. L. R. — Voilà ce que l'on nous envoie de Paris. Prenons-en notre profit, en Saskatchewan. Chez nous on veut aussi fermer l'école à Dieu, une certaine presse fait la campagne en faveur du divorce facile — au lieu de prémunir la jeunesse contre les mariages inconsidérés — et déjà, en certains quartiers, on réclame à hauts cris l'usage des méthodes qui laissent les berceaux vides. Cependant nous avons lu, quelque part dans le Livre, que la terre appartiendra à ceux qui la peupleront.

MOTION DE NON-CONFIANCE

Régina. — Ce même lundi, 7 avril, M. J. G. Gardiner, chef de l'opposition, a donne avis de la motion suivante:

"Puisque le ministre des Travaux publics — l'hon. J.-F. Bryant, K. C. — a été incapable de justifier, devant le juge et le jury, les accusations qu'il a faites à la Chambre contre le docteur Mitchell de Weyburn; et que le trésorier provincial — l'hon. Howard McConnell, K. C. — n'a pas pu, devant le comité de comptes publics et d'impression, justifier les déclarations faites par Walter Weston, expert comptable, dans son rapport sur le *Farm Loans Board*, et répétées ensuite par le trésorier provincial dans son discours au débat sur l'adresse du trône, le gouvernement, tel que maintenant constitué, ne jouit pas de la confiance de cette Chambre."

Cette motion a été battue par 28 voix contre 23, le 8 avril. Mais M. Anderson a été humilié que l'opposition l'ait proposée. Et le journal gouvernemental, n'ayant aucune raison à apporter contre le droit, reconnu à tout membre de l'assemblée législative, de faire une motion, a recours à ses tirades ordinaires. Il parle de *Gardiner's audacious move*, de la *famous Gardiner machine which tyrannised over Saskatchewan.* Puis il essaie de trouver des gloires au nouveau gouvernement qui préserve *the public schools from the disruption of sectarianism*, et patati et patata, des mots, pas de preuves. Quand le *Star* est à bout d'arguments, vite il a montré le *sectarianism* pour épreurer naïfs et badauds.

SERVICE CIVIL

Régina. — Le lundi 7 avril, la législature a été avertie que 506 employés civils ont été démis de leurs fonctions depuis l'accession au pouvoir du parti Anderson, le 9 septembre 1929, jusqu'au 14 mars 1930.

Nouvelles

Prorogation de la session de l'Alberta

Edmonton. — C'est devant des galeries vides et alors que des policiers gardaient soigneusement les portes d'entrée, que la quatrième session de la sixième législature de cette province a été prorogée par le lieutenant-gouverneur William Egbert.

Ce fut probablement une prorogation unique dans l'histoire parlementaire de l'Alberta, prorogation à laquelle n'assistèrent que les journalistes, les messagers, les télégraphistes et les fonctionnaires. C'est en prévision d'une démonstration menaçante de la part des sans-travail que l'Orateur ordonna de tenir les galeries de la Chambre fermées.

La session qui vient de se terminer s'est ouverte le 30 janvier et dura exactement huit semaines et un jour. Quatre-vingt-sept bills vinrent devant la Chambre et, sur ce nombre, 72 furent adoptés tandis que 15 furent retirés ou défaits.

La session de Québec est prorogée

Québec. — La troisième session de la dix-septième législature de la province s'est terminée. L'hon. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de Québec, a prorogé les Chambres après avoir sanctionné divers bills adoptés au cours de la session.

Le lieutenant-gouverneur a prononcé le discours du Trône dans la salle du Conseil législatif, en présence des membres des deux chambres.

Requête en faveur du français

OTTAWA. — La commission scolaire d'Ottawa fait des démarches pour l'obtention de l'enseignement du français dans les écoles publiques d'Ottawa.

Lors d'une assemblée des commissaires, il fut décidé de présenter une requête à M. Ferguson, premier ministre et ministre de l'Education en Ontario, lui demandant l'autorisation d'enseigner du français aux écoles publiques d'Ottawa.

Si le ministre se rend à la requête, on inaugurera l'enseignement français dans les grades 6 et 7.

Un de nos confrères anglais écrit en marge de la décision qu'a prise la commission des écoles publiques de faire enseigner le français dans ses écoles: "Qu'il soit désirable que tout jeune Canadien apprenne le français, on ne voit pas quel argument l'on pourrait apporter là contre; il n'y en a pas et il ne peut y en avoir, et le meilleur temps pour recevoir cet enseignement est à l'école primaire et non au collegiate. Ceci est vrai pour tout le Canada et spécialement pour Ottawa. Cette ville est bilingue, le siège d'un gouvernement qui administre les affaires nationales dans les deux langues; et elle est située sur la frontière de Québec. Dans les circonstances, toute question de culture mise à part, il est irraisonnable et insensé de trouver à redire à ce que l'on enseigne le français dans les écoles publiques d'Ottawa."

L'anglais et le français dans les écoles

Toronto. — "Le temps est venu où l'anglais et le français devraient être enseignés en même temps dans toutes les écoles du Canada, en commençant dans les *kindergarten*", a déclaré J.-W. Garvin, prés. du *Canadian Literature Club* à ses membres. "Les deux plus grandes littératures modernes, dit-on, sont imprimées en ces langues et tout homme né au Canada y a droit comme à un héritage."

L'intronisation de Mgr McGuigan

Nous avons déjà annoncé que Mgr McGuigan sera sacré à Edmonton, le 15 mai. Son intronisation à Régina aura lieu vers le 22 du même mois. Ce sera une brillante cérémonie à laquelle assisteront de nombreux évêques et prélats, presque tous les prêtres du diocèse de Régina et plusieurs des diocèses environnants; et, certainement les fidèles se presseront par milliers autour de leur nouveau pasteur.

L'union qui existe entre l'épiscopat sera rendue très manifeste à cette occasion, par le fait que S. G. Mgr Prud'homme, dont la vaillante attitude devant la question scolaire lui a valu tant d'admiration, a été choisi pour donner le sermon en français, et Mgr Sévérin Gertken, l'éminent abbé de Muenster, le sermon en anglais.

Le R. P. Marchand, recteur de l'Université d'Ottawa

Le R. P. Gilles Marchand, O. M. I., a été nommé recteur de l'Université d'Ottawa. Cette nomination a été annoncée officiellement par le R. P. Bourassa, O. M. I., provincial.

Il succède au R. P. Uldéric Robert, O. M. I., dont le terme d'office vient d'expirer et qui devient supérieur du nouveau scolasticat de Richelieu et modérateur des frères convers de sa congrégation.

Mme R. Lemieux a remis la Croix de la Légion d'honneur à M. Denis.

Une cérémonie impressionnante qui n'a eu que quelques témoins, a eu lieu, à la présidence de la Chambre des Communes. Mme Rodolphe Lemieux, en présence de l'hon. R. Lemieux et de S. Ex. M. Knight, a remis à M. Raymond Denis, président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Cette croix a appartenu à M. Lemieux et a été portée par lui.

Plus d'immigrants sur les terres d'Ontario

Toronto. — Le gouvernement ne placera plus d'immigrants anglais sur les terres de la province, annonce l'hon. John S. Martin, ministre de l'Agriculture. L'expérience du passé, dit-il, n'a pas été satisfaisante, et le gouvernement n'est pas d'avis de continuer.

Taschereau, docteur en droit

Kingston. — L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, recevra le titre honoraire de docteur en droit de l'Université Queen, le 7 mai. Le docteur J.-C. Connell, de Kingston, recevra le même titre.

M. Prégent, président de l'U.C.F.E.O.

M. J.-D. Prégent, de Lefaivre, Ont., président du Comité agricole permanent de l'Association d'Education d'Ontario, devient premier président de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens, récemment fondée.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

La session est prorogée

Jeudi passé, à trois heures du matin, Son Excellence le lieutenant gouverneur H.-W. Newlands prorogea la deuxième session de la septième législature dans les termes suivants:

"Le travail de la deuxième session de la septième législature étant terminé, c'est mon devoir de vous libérer de votre tâche et de vous féliciter de l'oeuvre accomplie. J'espère qu'elle sera utile à la province.

"On vous a demandé de discuter et de décider plusieurs et très importantes questions et j'ai pu constater avec grande satisfaction la sérieuse attention et le souci en tout et toujours de servir le mieux possible l'intérêt public.

"Mes ministres ont confiance que les citoyens de la Saskatchewan donneront leur approbation aux lois passées et qui, j'ai confiance, amélioreront les conditions en matière d'éducation, des grandes routes et de la santé publique en notre province. Les stipulations relatives à la formation "d'une commission du service civil rencontreront, je crois, l'assentiment général.

"La ratification de l'accord avec le gouvernement fédéral au sujet du retour à la province de ses ressources naturelles, je crois, sera une cause de satisfaction générale parmi notre peuple.

"Je vous remercie d'avoir si libéralement pourvu à tous les besoins de la chose publique, et je vous assure que les fonds votés seront utilisés économiquement et d'après les principes d'une saine administration.

"En vous quittant, j'ai le ferme espoir que la divine Providence continuera de bénir notre province et je vous offre à vous et à toute la population mes plus sincères salutations."

Durant les 39 jours de la session, 101 bills furent présentés en Chambre. Le gouvernement a presque passé ce qu'il a voulu. Il y eut entente entre les trois partis. Toujours ils ont fait bloc contre l'opposition. Anderson pouvait sans crainte proposer n'importe quelle mesure: il était assuré de la majorité des voix.

Au cours des procédures il eut été difficile de distinguer le programme des progressistes et des indépendants. On eut facilement dit qu'ils étaient tous conservateurs.

Nous étions certain que progressistes et indépendants appuieraient le gouvernement sur la question des écoles, puisqu'ils avaient promis leur concours durant un caucus des trois partis au lendemain des élections, mais nous doutions qu'ils suivissent en tous points les dictées du maitre Anderson.

Les trois partis ont donc été de connivence pour renvoyer du Service civil plus de cinq cents personnes, sous prétexte d'incapicité ou de partisannerie.

Les trois partis ont approuvé toutes les accusations que Bryant, en un langage quelquefois indigne de la Chambre, a distribuées en maintes occurrences et contre nombre d'ex-ministres et d'employés du gouvernement.

Les trois partis ont travaillé de concert à l'étatisation des énergies et forces privées, en votant dans ce but $3,000,000.

Les trois partis ont consenti à un emprunt de $10,000,000 pour la construction et l'entretien de grandes routes.

Les trois partis, malgré les protestations énergiques de tous les membres de l'opposition, de tous les catholiques au nombre de 200,-

Suite à la page 2

Le mouvement Gandhi

Surat, Bombay, Indes. — Mahatma Gandhi est agacé par les tactiques des autorités britanniques qui saisissent tout le sel que ramassent les volontaires nationalistes. Il a envoyé au peuple de Kathivar un message où il disait: "Ce qui se produit à Dholera où la police a saisi le sel de contrebande est intolérable. Il est de la dernière inconvenance d'arracher le sel des mains des volontaires. C'est mon plus ardent désir que les Satyagrahis ne livrent pas leur sel en dépit des plus graves blessures que pourraient souffrir leurs mains. Mais ils ne doivent pas se défendre par la violence."

A Aat, il a dit à ses disciples qu'ils devaient sacrifier leur vie plutôt que de remettre le sel: "Si vos poings sont des poings de Satyagrahi, dit-il, dans lesquels habite la force de Dieu, personne ne peut les ouvrir."

Au cours de son discours à Bhimrad, Gandhi s'est déclaré heureux de voir au peuple un air de fête: il espère lui voir garder cet air de fête même lorsque quelques-uns des siens seront étendus, morts ou blessés. Gandhi a aussi exhorté ses volontaires à se contenter du plus pauvre régime alimentaire: que feront-ils si les gens refusent de les nourrir à la suite d'une pression du gouvernement?

"VIVE GANDHI!"

Il est venu prêcher à Bhimrad des doctrines de désobéissance civile et de résistance passive à l'autorité britannique.

Un rassemblement considérable de villageois, de volontaires et de visiteurs venant de Surad ont écouté attentivement. Et lorsque le vieux chef nationaliste s'engagea sur les terres que viennent innonder les marées et ramassa du sel en violation du monopole du gouvernement, il fut salué par des acclamations: "Vive Gandhi!"

Les gens suivirent son exemple et ramassèrent chacun une petite quantité de sel dans les marécages. Un fait digne de remarque au cours de cette manifestation, était un choeur qui chantait des chants séditieux.

CENT VOLONTAIRES DESOBEISSENT

Bombay, Inde. — Cent volontaires ont désobéi aux lois du sel en en manufacturant tandis que dix autres en ramassaient. A Madras, on dit que la loi est violée à Cocanda, où un certain nombre de partisans de Gandhi manufacturent du sel. Un message de Nasulipatum annonce qu'on distribue ici du sel de contrebande pendant les assemblées.

UNE PANIQUE

Bombay. — Les passagers du chemin de fer de Maihar, près de Jubbulpare, ont été jetés dans une panique lorsqu'un homme, Rama Rabjit Jung, est entré dans un compartiment bondé d'un wagon d'attente avec un fusil chargé et a fait fuir les occupants vers la plate forme. Il a fait feu, tuant quatre personnes et en blessant deux. Quand les munitions de Jung furent épuisées, on a réussi à s'emparer de lui et à l'arrêter.

Lahore, Indes. — Le 12 avril, 20,000 Hindous ont défilé dans les rues de Lahore, au son de chants révolutionnaires. Dirigés par les docteurs Mohamed Alam et Sayapa, ils sont allés à la rivière Ravi, où l'on faisait du sel en contravention de la loi du monopole.

Bombay. — Des renseignements provenant de divers points des Indes, annoncent que la violation du monopole du sel s'étend de plus en plus. On fait des arrestations, les accidents se multiplient, les punitions deviennent sévères. Dix mille étudiants ont manifesté le 11 avril à Calcutta. Des bombes éclatent.

Communistes chinois

Shanghai, Chine. — D'après certaines dépêches de Canton, depuis le 1er janvier, les communistes chinois ravagent les districts sur le bord de l'Indo-Chine, mettant le comble à leurs activités, le 25 mars, en incendiant le consulat français à Lungchow.

Les Français y ont envoyé 300 soldats et cinq avions. Cinq cents communistes ont été tués. Cinq Russes ont été faits prisonniers, ainsi que beaucoup de Chinois communistes. Les soldats chinois ont tué les Russes et les prisonniers chinois à coups de mitrailleuses.

Un pacte naval

MacDonald, premier ministre de l'Angleterre, annonça au cours d'une séance plénière des cinq puissances, qu'un traité sur les limitations et le désarmement naval serait signé entre les parties intéressées, le 22 avril.

La Session

(Suite de la première page)

000, et de tous les professants sains d'esprit, ont réussi à proscrire de l'école publique les emblèmes et les costumes religieux, afin d'en bannir toute influence confessionnelle ou sectarianisme.

Jamais les catholiques et tous les citoyens du Canada, pour qui le British fair play n'est pas un mot vide de sens, n'accepteront comme une mesure sage et digne de figurer dans une constitution provinciale, la nouvelle législation scolaire de la Saskatchewan. Elle attirera sur ses auteurs le blâme public et la flétrissure d'avoir outragé l'esprit de liberté et de tolérance du pacte fédératif, destiné à promouvoir la paix et l'harmonie nécessaires au développement matériel de notre jeune pays.

Le temps n'effacera jamais la tache dont les présents législateurs viennent de se marquer le front. Norris en sait quelque chose, en se servant de l'athéisme scolaire pour sauter aux postes d'honneur. Cette conduite indigne sera jugée très sévèrement par l'histoire. Certain chef tout-puissant sera-t-il exonéré de n'avoir point ouvert la bouche pour empêcher les agissements de ses représentants, qui insultaient à plus de trois millions d'électeurs, tous très loyaux sujets de Sa Majesté?

Nous ne le croyons pas.

Quoi qu'il en soit, l'année 1930 et la deuxième session de la septième législature seront pour les catholiques une résurrection, un renouveau d'énergie. On a voulu diviser pour régner. Mais le résultat est en fait plus d'union entre les divers éléments catholiques, une notion plus claire de leurs devoirs, une sympathie plus réelle de la part des non-catholiques sérieux.

— x —

Ratification du pacte des Ressources naturelles

Le bill ratifiant l'accord conclu entre le Dominion et le gouvernement provincial au sujet des ressources naturelles n'a plus qu'à recevoir la signature royale.

On n'a pas pris de vote pour la troisième lecture du bill, tous étant unanimes. Cependant, au comité plénier, il y eut discussion toute une après-midi sur cette question.

L'accord fut étudié sur toutes ses faces et l'on n'en donna une explication légale très complète.

M. Davis, en sa qualité d'avocat, toucha plusieurs points pratiques sans considération de parti.

M. Gardiner, chef de l'opposition, exprima certaines craintes au sujet du bill. Il était d'opinion qu'il ne fallait pas trop se presser et qu'il serait préférable de mûrir ce projet relativement à l'accord en question, autrement les membres de la législature se verraient peut-être obligés un jour de modifier ce bill. Ces derniers répondirent que le bill ne serait jamais affecté.

Le principal adhérent au bill fut M. Whatley, un progressiste, qui antérieurement s'y était opposé.

Anderson et MacPherson, pour terminer le débat, déclarèrent l'accord satisfaisant, basé sur de sûres garanties légales et qu'ils en acceptaient la responsabilité.

— x —

Amendements à l'Acte scolaire

En dépit d'une forte opposition, le premier ministre Anderson a réussi à faire adopter les amendements à l'Acte scolaire exigeant que toutes les transactions de la commission scolaire soient faites en anglais et que tous les commissaires sachent lire et écrire l'anglais, cette dernière clause ne s'applique point aux commissaires en fonction avant l'adoption des dits amendements.

Le texte original de l'amendement demandait que chaque commissaire puisse lire et écrire l'Acte scolaire, mais on considéra l'épreuve trop considérable et on modifia l'amendement tel que ci-haut mentionné.

L'Acte pourvoit à la création d'un département chargé de fournir les livres de classe. Anderson annonce que la coopération avec l'Alberta et le Manitoba aidera puissamment à l'uniformité des livres de classe.

Hudson de Kathryn, Alberta, dont l'entrée fut la première ouverte, et Andrew Anderson de Fogelvik Farms, Alsask, Saskatchewan, dont l'entrée fut ouverte une minute plus tard.

* * *

Pour encourager la culture de grain enregistré, le Kiwanis Club de Melfort fournira à 25 garçons de cette ville, âgés de moins de 20 ans, 2 boisseaux de graine d'avoine enregistrée, c'est-à-dire une suffisance pour ensemencer un acre de terrain. Une coupe et d'autres prix seront présentés en automne à ceux qui produiront le meilleur grain. Il est bien possible que cet offre permettra à certains de ces jeunes gens de se présenter parmi les concurrents pour les prix de l'Exposition mondiale du grain de 1932.

* * *

Comme preuve de l'intérêt porté à l'Exposition mondiale du grain à Régina en 1932, par les conseils des Municipalités rurales, l'action de P.-A. Bloudoff est à noter. Comme bailli, il a soumis à son conseil une proposition de décerner un prix spécial au résident de la Municipalité d'Allan qui réussirait à gagner un prix à l'Exposition mondiale avec de la graine cultivée dans la Municipalité.

* * *

J.-A. Clarke, surintendant de la Ferme expérimentale de Charlottetown et W.-H. MacGregor, de Central, P.-E.-I., ont visité récemment les bureaux de la Conférence-Exposition mondiale à Régina. Ces deux messieurs sont membres du comité provincial de l'Ile du Prince-Edouard, et le principal but de leur visite fut de procurer de la graine de blé pour les habitants de l'Ile ayant l'intention de participer à l'Exposition mondiale.

* * *

F.-C. Elford, président de la Société d'aviculture mondiale, est revenu dernièrement d'un voyage en Europe, où il a été envoyé en mission, et il dit, en parlant devant une grande audience des Rotariens et d'hommes de commerce, que la Conférence - Exposition mondiale comprend quelque chose qui est plus grand que Régina, plus grand que la Saskatchewan, plus grand que le Canada. C'est un événement international remarquable." Il invita l'adhésion de tous les commerçants pour en faire un succès éclatant.

— x —

LES RIENS

Il y a des riens qui sont certes quelque chose. C'est bien le cas de le dire de la très jolie chanson portant ce titre, que vienennt de publier, en collaboration, MM. Desilets et Allaire et Mlle Cécile Désilets, tous de Victoriaville, et tous aussi, bien de chez nous.

Cette chanson, toute faite de douce poésie, avec musique facile, très chantante, agrémentée d'une composition artitique rappelant les anciennes demeures de nos vieilles paroisses, aura certainement l'heur de plaire à tous.

En toutes circonstances, cette chanson peut se chanter. Elle parlera doucement à l'âme de ceux qui l'entendront, et ils seront heureux de l'entendre répéter souvent car les chants qui parlent au coeur ne peuvent jamais lasser.

AUDITEUR.

Les Riens, paroles et accompagnement de piano, 30 cents. En vente chez tous les marchands de musique et chez J. Désilets, case 50 à Victoriaville.

— :*: —

—Toujours la culture des âmes fut le sommet des choses et le goût Intéressé à l'affaire.

Conseils pratiques pour les ménagères

Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébentine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon et quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cet espèce de tampon puis avec un papier saupoudré de sel.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durcies par l'humidité et le rend flexible et mou comme lorsqu'il était neuf.

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et d'en frotter le métal. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

Le sel fait tourner le lait; par conséquent, en préparant les bouillies ou les sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

Pour détruire les insectes: mettez de l'alun dans de l'eau chaude et laissez bouillir jusqu'à ce qu'il soit dissous. Appliquez avec une brosse partout où les insectes grimpent et vous les détruirez tout de suite. Il n'y a aucun danger pour la vie des personnes et cela ne fera aucun tort à la propriété.

Pour se débarrasser des rats: tout en vous servant de pièget à rats, de chats ou de chiens, on prétend que lorsqu'on met du chlorure de chaux aux endroits que fréquentent les rats, ils ne reviennent jamais plus ensuite.

Comment détruire le pissenlit?— On peut détruire le pissenlit avec de l'acide sulfurique. Procurez-vous une bouteille d'acide et un compte-goutte, laissez tomber une à deux gouttes au centre du pied de pissenlit; ce sera suffisant pour le faire disparaitre de façon définitive. Dans certains cas, où les racines sont plus profondes, une deuxième application serait peut-être nécessaire.

Pour tapisser les murs peints: Il faut d'abord frotter avec une eau savonneuse les murs ou plafonds à tapisser, les rincer et laisser sécher. Evitez de mettre de l'alun dans la colle. Pour chaque chaudière de colle, ajoutez trois feuilles de colle à poisson dissoute dans une chopine d'eau chaude et en plus deux onces de glycérine. Avec cette préparation, vous pouvez être sûrs que le papier-tenture adhérera très bien aux murs et aux plafonds peints.

Un tire-bouchon d'urgence. — Vous pouvez vous confectionner un tire-bouchon d'urgence à l'aide d'une épingle de sûreté. Redresser d'abord l'épingle sur toute la longueur et enroulez-la sur un clou et le tire-bouchon sera prêt.

Pour taches sur meubles vernis. — Les traces laissées sur la table polie par les plats chauds peuvent être enlevées en appliquant un mélange fait de sel et d'huile à salade sur les taches. Laissez ce mélange épais pendant une ou deux heures, et après avoir poli votre table comme à l'ordinaire, vous vous apercevrez que toute marque a disparu.

Pour conserver la peinture. — Lorsque vous avez fini de la peinture, fermez le couvercle le plus hermétiquement possible et placez votre canistre de peinture sens dessus dessous. La peinture pourra ainsi se conserver indéfiniment.

Pour réparer les sacs. — On répare généralement les sacs endommagés à l'aide de gros fil et aiguille. Voici u nprocédé dont vous pourrez faire l'essai. Taillez un morceau de sac ou jute un peu plus grand que la surface à réparer; enduisez-le de colle de pâte et appliquez un fer à repasser chaud et vous aurez là une pièce très résistante.

Comment conserver vos crayons. — On sait que les crayons ont une tendance à sortir de la poche de la salopette. Essayez ceci: enroulez une petite bande élastique autour du crayon, au bas, et votre crayon restera ainsi en place.

— x —

Tribune Libre

(Suite de la première page.)

liation s'ils avaient appris leur religion à l'école.

Ainsi écrit A. Hill, que, soit dit en passant, je n'ai pas l'honneur de connaitre. Après avoir releve certaines élucubrations extravagantes d'un M. Boyes, au sujet de la bible et de l'enseignement catholique, — le décalogue, les images et statues — il fait remarquer combien il serait plus dans l'intérêt des enfants de faire dsiparaître de la salle de classe certaines gravures, plutôt que le crucifix.

Et il termine en rappelant encore une fois, que l'on n'a pas le droit de priver les adhérents d'aucune croyance de l'enseignement religieux à l'école, et que les hommes d'Etat de notre province devraient s'entendre dans le calme et la paix, afin de sauvegarder aux citoyens loyaux et respectueux de la loi pareille liberté.

M. le rédacteur, j'ai beaucoup abrégé les paroles de M. Hill, mais j'ai touché à ses points les plus saillants. S'il n'y a pas eu, dans la presse, ces derniers temps, plus de lettres de ce genre, c'est, probablement, que les catholiques de langue anglaise ont cru devoir mépriser l'accusation qu'ils faussent compagnie à leurs évêques et curés sur la question d'éducation religieuse. Personnellement, j'en connais plusieurs; j'ai parmi eux, surtout les Irlandais, des amis très fidèles; et je sais qu'ils ne sont pas catholiques à demi. Aussi j'ai cru bon d'attirer l'attention de votre journal français sur les sentiments de M. A. Hill, sûr qu'il exprime ce que pensent tous les catholiques de langue anglaise.

V. G.

'Si vous êtes décharné, prenez garde, dit un médecin. Il faut engraisser au plus tôt."

La nouvelle Levure Ferrugineuse fait engraisser de 5 à 15 livres en 3 semaines, procure une santé nouvelle et calme les nerfs... ou vous ne payez rien.

"Les gens décharnés sont sujets à de nombreuses maladies graves", déclare un éminent médecin. Une fois malades, ils n'ont pas la réserve de forces suffisantes pour surmonter le mal et beaucoup meurent."

Ne vous exposez pas à devenir victime d'une grave maladie par suite de votre maigreur excessive. La nouvelle Levure Ferrugineuse fait engraisser de 5 à 15 livres en 3 semaines. Elle met fin en une nuit à la nervosité, à la constipation et à l'indigestion. Elle éclaircit le teint comme par enchantement et confère un regain d'entrain dès la première journée.

Deux grands toniques dans un. La levure spéciale de malt pour faire engraisser et le fer pour renforcir. Beaucoup plus efficace que la levure non médicamentée. Résultats en la moitié moins de temps.

Pour recouvrer poids et santé rapidement, procurez-vous aujourd'hui chez le pharmacien les agréables pastilles de Levure Ferrugineuse. Demain, vous vous sentirez bien portant et heureux de vivre. Si vous n'en êtes pas enchanté, le fabricant vous remboursera.

Pour empêcher les rhumes.

"Il est peut-être intéressant que vous sachiez, ainsi que d'autres", écrit M. J.-J. Klings, de Grand-Island, Nebr., "que j'ai trouvé un excellent préventif contre les rhumes. Depuis de nombreuses années, je prends régulièrement, à l'automne, deux bouteilles de Novoro du docteur Pierre et, depuis cette époque, je n'ai jamais plus eu de gros rhumes comme les précédents hivers." Cette fameuse médecine herbeuse rejette les matières impures et empoisonnées hors du système et par son action sur les organes digestifs, elle augmente l'assimilation des éléments nutritifs, nourrit et enrichit le sang et, à cause de cela, fortifie la résistance du corps contre les conditions atmosphériques et les infections. Le Novoro est vendu directement. Pour renseignements, écrire au docteur Peter Fahrney and Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

APOSTOLAT.

Missionnaires Canadiens partis pour missions en 1929

LE NOMBRE S'ELEVE A 141 — CES CANADIENS ET CANADIENNES SONT PARTIS DE NOMBREUX ENDROITS DU CANADA POUR L'EVANGELISATION DES PAYS INFIDELES.

LES OBLATS

Montréal. — Dans le cours de l'année 1929, 141 enfants du Canada sont partis pour les différentes missions qui sont confiées à la Propagande. Ce beau chiffre se décompose de la façon suivante:

Huit jeunes gens sont partis pour le noviciat des Pères Blancs à Maison-Carrée, près d'Alger.

Deux prêtres sont partis pour les missions des Pères du Saint-Esprit, l'un pour Haïti et l'autre pour l'île Rodrigue.

Trois jeunes prêtres ont quitté le Séminaire des Missions de Pont-Viau, pour la préfecture de Szépinkai, en Mandchourie.

Cinq jeunes prêtres ont quitté le Séminaire des Missions de Chine, de Scarboro, près Toronto, pour la Chine.

Trois Pères Dominicains sont allés rejoindre leurs confrères qui, depuis 1928, évangélisent la mission de Hakodaté, au Japon.

Trois Rédemptoristes sont partis pour le vicariat apostolique de Hué, en Cochinchine septentrionale.

Quatre Franciscains et un Jésuite sont partis pour la Chine.

La province de Montréal des Frères du Sacré-Coeur, a envoyé cette année ses quatre premiers missionnaires au Soudan égyptien.

Enfin trente Pères, scolastiques et Frères Oblats de Marie Immaculée canadiens sont partis, cette année, pour les missions du Basutoland au Sud-Afrique, et du Grand Nord: 5 pour la Baie James, 15 pour l'Alberta-Saskatchewan, et 7 pour le Keewatin.

La Congrégation des religieuses qui a fourni le plus grand nombre de partantes, cette année, est celle des Franciscaines Missionnaires de Marie. Vingt-six religieuses sont partis, 11 pour la Chine, 4 pour les missions des Philippines, 8 pour les Indes, 1 pour la mission de Bethléem, 6 pour les missions de l'Amérique du Sud, et 2 pour la mission du Maroc;

Quatorze religieuses missionnaires de l'Immaculée Conception sont parties d'Outremont pour les missions de Chine, 5; du Japon, 1; de Mandchourie, 6; et des Philippines, 2.

Dix postulantes ont quitté Lévis, le 29 septembre, à destination du noviciat d'Alger des Soeurs Blanches de Notre-Dame d'Afrique.

Trois soeurs de Notre-Dame des Anges et deux religieuses Ursulines sont parties pour la Chine, ces dernières pour la mission de Swafow.

Le premier groupe des Soeurs Grises destinées aux missions de Chine a quitté Pembroke pour aller ouvrir une école à Chuchow. Ce groupe comprenait trois religieuses.

Pour la Chine également sont parties trois soeurs du Précieux-Sang.

Pour le Maroc sont parties deux soeurs de Saint-François d'Assise.

Deux soeurs de Sainte-Anne sont parties pour le vicariat de Yukon, au nord du Canada.

Pour les missions du Nord-Ouest du Canada sont parties 4 soeurs Grises de Montréal, et pour les missions de l'Extrême-Nord, cinq soeurs de la Providence.

Enfin 2 Soeurs Grises de Québec sont parties pour le Vicariat du Golfe Saint-Laurent, et 2 soeurs de Saint-Hyacinthe pour le Vicariat apostolique de Keewatin.

En sorte que les missions qui, cette année, ont reçu le plus grand nombre de missionnaires canadiens sont celles de Chine-Mandchourie, qui ont reçu 53 prêtres et 35 religieuses, soit ensemble 44 missionnaires, et les missions du Grand-Nord canadien qui ont reçu 27 Oblats de Marie Immaculée et 15 religieuses, soit ensemble 42 missionnaires.

Les deux congrégations qui viennent en tête de cette liste d'honneur sont celle des Oblats de Marie Immaculée, avec 30 partants, et celle des Franciscaines Missionnaires de Marie, avec 26 partantes.

Cette liste de 141 partants pour les missions de la Propagande fait le plus grand honneur à l'Eglise du Canada, dont elle manifeste éloquemment la puissante vitalité et la générosité apostolique.

NOTES SUR L'EXPOSITION DE GRAIN DE 1932

Il est concédé presque universellement que la production des récoltes de bonne qualité est bien plus profitable au cultivateur que celles de qualité inférieure, et les meilleures autorités canadiennes prêchent constamment la nécessité de semer la graine de la meilleure qualité. "Les cultivateurs ayant l'intention d'exposer dans les classes de blé de l'Exposition mondiale de grain", dit M. L.-H. Newman, céréaliste du Dominion et président du comité des prix, "doivent faire tout ce qui leur est possible pour procurer de la graine la plus pure. En décernant les prix à Régina dans l'année 1932, on tiendra compte principalement de la pureté de la variété ou du type, déterminée par des expériences culturales.

x x x

La première entrée dans les classes compétitives de l'Exposition mondiale du grain fut ouverte mardi, le 1er avril à 9.30 a.m. par le secrétaire, et à 9.31 la deuxième entrée fut ouverte. Les deux entrées sont arrivées par le même courrier et sont toutes les deux pour la première classe, qui exige 50 livres de blé rouge dur de printemps. Cet honneur insigne doit donc être partagé entre William

Voix du Pape

L'encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse

(suite et fin)

D) LE MONDE ET SES PERILS

La vigilance à notre époque doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les livres impies et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix; les spectacles du cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lectures, comme le cinéma toute sorte de spectacles. Ces merveilleux moyens de vulgarisation, qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et l'insatiable avidité du gain. Saint Augustin gémissait déjà de la passion qui entraînait les chrétiens de son temps aux spectacles du cirque. Il raconte avec une dramatique vivacité d'expression la perversion, heureusement passagère, de son disciple et ami Alypius (60). Que d'égarements juvéniles, dus aux spectacles modernes ou aux mauvaises lectures, n'ont pas à déplorer aujourd'hui les parents et les éducateurs!

Elles sont donc à louer et à développer, toutes ces oeuvres éducatives qui, dans une inspiration sincèrement chrétienne de zèle pour les âmes des jeunes gens, *s'emploient par des livres faits tout exprès* et dans des publications périodiques, à signaler spécialement aux parents et aux éducateurs les *dangers moraux ou religieux*, souvent sournoisement insinués par certains livres ou certaines représentations; qui s'appliquent à répandre les bonnes lectures et à promouvoir les spectacles vraiment éducatifs, allant jusqu'à créer, au prix de grands sacrifices, des théâtres ou des cinémas où la vertu n'ait rien à perdre et trouve même beaucoup à gagner.

De cette vigilance nécessaire, il ne suit pas que la jeunesse ait à se séparer de cette société dans laquelle elle doit vivre et faire son salut, mais on en concluera qu'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de la prémunir et de la fortifier chrétiennement contre les séductions et les erreurs du monde. Le monde n'est-il pas, comme nous en avertit une parole divine, tout entier "concupiscence des yeux, orgueil de la vie"? (61) Que nos jeunes gens, comme les vrais chrétiens de tous les temps soient, ainsi que le demandait Tertullien des premiers fidèles: "Participants du monde, mais non pas de l'erreur" (62).

Cette parole de Tertullien Nous a amené au point que Nous voulons traiter en dernier lieu, point de souveraine importance, substance même de l'éducation chrétienne, qui se déduit de sa fin propre, et dont la considération nous fera voir plus clairement, comme dans une lumière de plein midi, la suréminente mission éducative de l'Eglise.

FIN ET FORME DE L'EDUCATION CHRETIENNE

La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême, *suivant l'expression* saisissante de l'Apôtre: "Mes petits enfants pour qui j'éprouve de nouveau les douleurs de l'enfantement jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous" (63). En effet, le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ: "Le Christ, votre vie" (64) dit encore l'Apôtre, et le manifester dans toutes ses actions", afin que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle" (65).

A) FORMER LE VRAI CHRETIEN

Il s'ensuit que l'éducation chrétienne embrasse la vie humaine sous toutes ses formes: sensible et spirituelle, intellectuelle et morale, individuelle, domestique et sociale, non certes, pour la diminuer en quoi que ce soit, mais pour l'élever, la régler, la perfectionner d'après les exemples et la doctrine du Christ.

Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement vraiment accompli. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de concourante.

Le poète païen le reconnait luimême, quand il loue sans les séparer les deux qualités de l'"homme juste et ferme dans sa résolution" (66). C'est d'ailleurs une condition de la pleine justice que de rendre à Dieu ce qui est à Dieu comme le fait le vrai chrétien.

B) QUI EST AUSSI LE CITOYEN LE PLUS NOBLE ET LE PLUS UTILE

Mais il semble aux profanes que pareil objectif et pareil terme de l'éducation chrétienne soient comme de pures abstractions, ou plutôt comme des choses impossibles à réaliser sans supprimer ou amoindrir les facultés naturelles, et sans renoncer à l'activité de cette vie terrestre; qu'ils sont donc en opposition avec la vie sociale et la prospérité matérielle, et contraires à tout progrès dans les lettres, les sciences, les arts et autres oeuvres de civilisation. A semblable objection déjà mise en avant par l'ignorance et les préjugés des païens même cultivés d'une époque, et malheureusement reproduite plus fréquemment et avec plus d'insistance en nos temps modernes, Tertullien avait ainsi répondu: "Nous ne sommes pas des étrangers à la vie. Nous nous rappelons fort bien nos devoirs de reconnaissance envers Dieu notre Maître et Créateur; nous ne rejetons aucun fruit de ses oeuvres; mais nous nous modérons dans leur usage pour ne pas en user mal ou avec excès. Et ainsi, nous n'habitons nullement dans ce monde sans place publique, sans marchés, sans bains, sans maisons, sans boutiques, sans écuries, sans vos foires et sans tous vos autres trafics. Comme vous nous naviguons et nous guerroyons, nous cultivons les champs et nous faisons du commerce, si bien que nous pratiquons avec vous des échanges et nous mettons à votre disposition nos travaux. Comment pourrions-nous paraitre inutiles à vos affaires quand nous y sommes mêlés et quand nous en vivons? Je ne le vois vraiment pas!" (67) En réalité *le vrai chrétien, loin de renoncer* aux oeuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennoblir la *vie naturelle elle-même et à lui apporter* aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles, mais aussi *matérielles et temporelles*.

C'est ce que démontre toute l'his*toire du christianisme et de ses in*stitutions, elle s'identifie avec l'his*toire de la vraie civilisation et du* vrai progrès jusqu'à nos jours. C'est ce que, encore particulièrement, tous ces saints dont l'Eglise, *et elle seule*, est la mère très féconde; ils ont réalisé dans sa plus grande perfection l'idéal de l'éducation chrétienne; ils ont anobli et enrichi la communauté humaine de biens de toute sorte. De fait, les saints ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société, comme aussi les modèles les plus parfaits de toutes les classes et toutes les professions et l'humble artisan jusqu'au chef d'armée, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices. Et que 'ire, à ne considérer que les résultats *obtenus pour le bien-être matériel*, de l'immense travail accompli par ces missionnaires de l'Evangile qui, avec les lumières de la foi, ont porté et portent aux peuples barbares les bienfaits de la civilisation; de ces fondateurs d'oeuvres sans nombre de charité ou d'assis*tance sociale*; de ce cortège interminable de saints éducateurs ou de saintes éducatrices qui ont perpétué et multiplié leur action par leurs fécondes institutions d'éducation chrétienne, aide pour les familles et avantage inappréciable pour les nations?

C) JESUS, MAITRE ET MODELE D'EDUCATION

Les voilà donc, ces fruits, bienfaisants sous tous les rapports, que produit l'éducation chrétienne, justement grâce à cette vie et cette vertu surnaturelles dans le Christ qu'elle développe et forme dans l'homme. C'est que le Christ Notre-Seigneur et Maître divin est le principe dispensateur de cette vie et de cette vertu, mais en même temps le modèle universel et accessible à toutes les conditions de l'humanité par ses exemples, ceux tout spécialement qu'il donne à la jeunesse dans sa vie cachée, laborieuse, obéissante, ornée de toutes les vertus individuelles, domestiques et sociales, devant Dieu et devant les hommes.

CONCLUSION

Et cet ensemble de trésors éducatifs de valeur infinie, dont Nous n'avons pu rappeler qu'une partie, est tellement le bien propre de l'Eglise, qu'il en constitue comme la substance, puisque l'Eglise, en somme, est le corps mystique du Christ, son épouse immaculée, et, par là, Mère très féconde, éducatrice souveraine et parfaite. Aussi le grand et génial saint Augustin, dont nous allons célébrer la bienheureuse mort à l'occasion de son quinzième centenaire, éclatait-il, dans la plénitude de son affection pour une telle mère, en de tels accents: "O Eglise catholique, mère très véritable des chrétiens, tu as le mérite non seulement de nous enseigner le culte très pur et très chaste que nous devons à Dieu, et qui devient la meilleure joie de notre vie, mais de faire tellement tiennes la dilection et la charité envers le prochain que nous trouvons chez toi, souverainement efficaces, tous les remèdes aux maux nombreux dont souffrent les âmes à cause du péché. Tu exerces et tu instruis l'enfance avec simplicité, la jeunesse avec force, la vieillesse avec délicatesse, tenant compte des besoins du corps comme de ceux de l'âme. C'est par toi que le fils se soumet à ses parents, pour ainsi dire, dans une libre servitude, et que les parents commandent à leur fils avec l'autorité de l'amour. C'est toi qui, par un lien religieux, plus fort et plus étroit que le lien du sang, unit le frère au frère; c'est toi qui, par un lien non seulement de vie commune, mais d'une certaine fraternité, unis les citoyens aux citoyens, les races aux races, en un mot, tous les hommes entre eux, en leur rappelant leur commune origine. Tu enseignes aux rois le dévouement envers leurs peuples, aux peuples l'obéissance envers leurs rois. Avec quel soin tu nous apprends à qui se doit l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui l'encouragement, à qui la correction, à qui le reproche, à qui le châtiment: montrant que si tout ne se doit pas également à tous, la charité, pourtant, doit être pour tous et l'injustice pour personne" (68).

Elevons donc, Vénérables Frères, nos coeurs et nos mains, en supplication vers le ciel, vers le "Pontife et gardien de nos âmes" (69), vers ce Roi divin "qui donne des lois aux gouvernants", afin que, par sa vertu toute-puissante, il fasse en sorte que ces fruits splendides de l'éducation chrétienne se recueillent et se multiplient dans le monde entier, toujours davantage, pour le bien des individus et des nations.

En gage de ces célestes faveurs, avec une paternelle affection, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, Nous accordons la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre le 31 décembre 1929, la huitième année de Notre pontificat.

PIE XI, PAPE.

FIN.

60. *Conf. VI*, 8.
61. *I Ioan, II*, 16.
62. *De Idolatria*, 14.
63. *Gal. IV*, 19.
64. *Col. III*, 4.
65. *II Cor. IV*, 11.
66. *Horat., Od. I, III, od.* 3 *v.* 1.
67. *Apol.*, 42.
68. *De Moribus Ecclesiae catholicae, lib. I, c. XXX.*
69. *Cfr. I Petr. II*, 25.

Divers

Faveur obtenue

Une personne reconnaissante remercie par la voix du journal *Notre Dame du Très Saint Sacrement* d'une grâce très précieuse obtenue par son intercession, après avoir promis de faire dire une messe en son honneur et de publier la nouvelle de cette faveur.

x

Hôpitaux catholiques

Saint-Louis, Mo. — Dans les Etats-Unis, sur 114,613 lits de malades dans les hôpitaux dirigés par les sociétés de différentes religions, il y en a 86,803 sous les soins de communautés catholiques. En Canada, la proportion catholique est encore plus grande: 19,510 sur 23,238.

x

Contre l'athéisme russe

Atlanta. — A.-T. Plyzoides, rédacteur de l'*Atlanta Magazine*, a dit à l'*Institute of Citizenship*, de l'Université d'Emory, que l'union de tous les peuples religieux en un front solide est la seule sauvegarde contre les enseignments athées de l'Union soviétique, qu'il décrit comme une menace "à notre civilisation commune."

Pour lui, le mouvement athée en Russie est dû au fait qu'après la révolution les Russes avaient un compte à régler avec leur église. *Pendant deux cents ans, dit-il*, l'Eglise nationale du pays, dont le chef était le tsar, a servi à opprimer et à exploiter le peuple. Il prédit qu'un temps viendra où les athées russes envahiront tous les pays, à moins qu'on ne prenne des mesures pour enrayer le mouvement.

Le commerce français

Paris. — Les exportations de marchandises ouvrées durant le mois de janvier 1930 ont fait voir sur janvier 1929 une plus-value de 100,000,000 francs et une augmentation de 24,582 tonnes, tandis que les importations de denrées alimentaires reculaient le 333,000,000 de francs et de 122,000 tonnes.

x

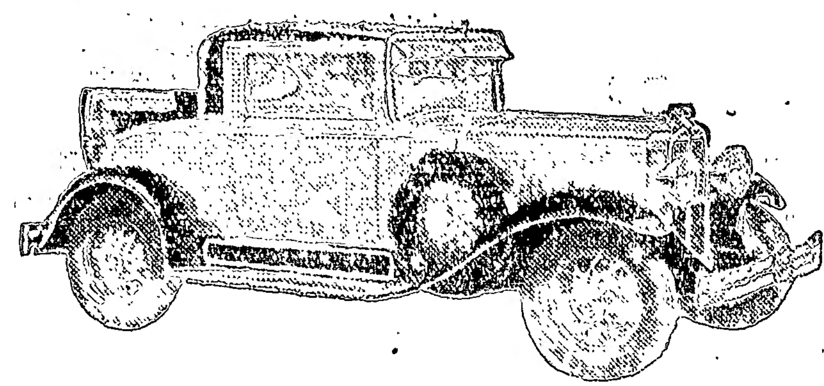
La Tuckets Limited de Hamilton, Ontario

FUMEURS CANADIENS A LEUR PROPRE GOUT

A la pensée des avances faites aux fumeurs, au moyen de coupons et de primes, il est intéressant de noter la réussite d'une marque qui dépend de ses propres mérites seulement. "Pas de coupons, tout qualité", c'est précisément ce qui a attiré les fumeurs, comme le prouve la demande incroyable qu'il y a pour cette cigarette.

Tout le monde sait que la Buckingham est le mélange de cigarette le plus populaire en Canada, bien *que rien d'exceptionnel n'ait été fait* par la manufacture pour attirer le fumeur. *Ce fait démontre* l'indépendance des fumeurs et la qualité de cette cigarette d'un mélange tout canadien.

Les manufacturiers ont fait une innovation: le Buckingham Booster Club, *qui est ouvert aux fumeurs* qui préfèrent les cigarettes Buck*ingham. En devenant membre de* ce club, vous recevez un présent et êtes enregistré *comme Buckingham* Booster. Ce club est très populaire dans l'Ouest. Pour le joindre, écrivez au Buckingham Booster, Secretary, Tuckett Limited, 171 Market Ave. East, Winnipeg, Man.



Oshawa, Ont., le 9 avril, 1930

Les General Motors of Canada Limited, annoncent leur nouvelle Série Pontiac Big Six: modèle nouveau, traits particuliers de force et de sécurité.

Le moteur fait 3,000 révolutions à la minute, a 60 horsepower et sa vitesse est remarquable. Le corps du char (Fisher), avec ses nouvelles moulures et jolies combinaisons de couleurs, présente un aspect d'une beauté frappante.

Sept modèles, dans la série: sédan à deux portes, sédan à quatre portes, sédan custom, coupé deux places, coupé sport à quatre places, roadster sport et phaéton. Extrême longueur: 167 5-8 pouces. Wheel base 110 pes.

Les dimensions restent à peu près les mêmes, mais l'apparence a été considérablement améliorée par un long garde-boue de forme particulièrement élégante. Un autre trait de la physionomie de la nouvelle série est sa ligne semi-ovale, qui naît au radiateur et s'élargit jusqu'au dessous du pare-brise, pour de nouveau se rétrécir vers le paneau-arrière.

Finis en combinaisons de couleurs Duco, les chars fermés sont rembourrés en moire de nuances appropriées. Les chars ouverts sont rembourrés en cuir espagnol, le pare-brise pliant est bordé en métal.

Le pare-brise incliné améliore l'apparence et empêche la réflection des lumières venant de l'arrière. La direction est très facile et sûre. Plusieurs autres améliorations font de ces chars l'envie de tous les automobilistes.

Mon travail était un fardeau; maintenant c'est un plaisir

Nous dit M. M. Weiss, après s'être servi des Dodd's Kidney Pills.

"Pendant plusieurs années, j'ai souffert de mes rognons", écrit M. M. Weiss, 899, avenue Aberdeen, Winnipeg, Man. "A chaque coup de froid que je prenais, le mal se jetait sur mes rognons, ce qui causait une irritation de la vessie qui me faisait *beaucoup souffrir*. Les Pilules Dodd ont fait plus que n'importe quel remède pour améliorer cette condition.

"Mon travail est maintenant un plaisir, tandis qu'il m'était un fardeau avant que je prenne les Pilules Dodd."

Ce sont des témoignages comme celui-ci qui ont fait la réputation que les Pilules Dodd ont aujourd'hui.

Les Pilules Dodd sont simple*ment un remède pour les rognons*. Vous pouvez vous les procurer chez tous les pharmaciens ou à *The Dodd's Medecine Co. Ltd.*, Toronto 2, Ont.

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

TRIBUNE LIBRE.

Impressions de voyage

Ottawa, le 2 avril 1930.

Monsieur le Rédacteur,

Les journaux, depuis plusieurs mois, annoncent de nombreux voyages en pays d'Europe à l'occasion surtout du congrès eucharistique de Carthage. Nombre de Canadiens se préparent à faire le voyage. J'ai pensé leur communiquer, avant leur départ, les impressions qu'éprouve un voyageur canadien qui revient au Canada après un séjour en pays d'Europe. Ce voyageur apporte des impressions nombreuses et diverses: sa mémoire est remplie à déborder de souvenirs; cathédrales, châteaux, musées, sites merveilleux sollicitent tour à tour son admiration; en même temps montent à son âme les émotions des joies éprouvées à Lourdes, à Montmartre, à Lisieux et dans les nombreux sanctuaires d'Italie. A son bonheur toutefois se mêle la tristesse et de certaines désillusions; l'une des plus douloureuses lui vient de l'ignorance et de l'incompréhension dans lesquelles le monde européen tient le Canada.

L'un des préjugés les plus tenaces et les plus répandus, l'un des plus pénibles aussi quand il se rencontre chez ceux qui devraient être les mieux renseignés, est bien celui qui s'obstine à méconnaître le véritable caractère de notre pays; deux opinions également inexactes et fausses, ont surtout cours: les uns, plutôt par sentiment et fidélité au passé, font du Canada un pays français; d'autres, au contraire, plutôt par ignorance, sont dupes de faux canadiens qui, tantôt par insinuations et tantôt par affirmations audacieuses — selon l'intérêt du moment et le degré de crédulité de l'auditeur — proclament que le Canada est pays anglais; les premiers vivent surtout en France; on rencontre les seconds un peu partout en Europe, en Afrique et en Asie.

La vérité est pourtant toute autre: le Canada n'est ni un pays anglais, ni un pays français; il se compose d'éléments en majorité anglaise et française; il fut fondé par les Français et il est devenu, par les traités, possession britannique; mais il est marqué d'un caractère propre en étant BILINGUE: le Canada est tout simplement un pays CONSTITUTIONNELLEMENT BILINGUE sous l'égide de la couronne britannique; le Canada est le Canada tout court comme la France est la France, l'Angleterre est l'Angleterre, et l'Italie est l'Italie; les Canadiens sont des Canadiens et non pas des Anglais ou des Français, pas plus que les Italiens ne sont des Autrichiens ou des Yougoslaves, les Français des Allemands et les Anglais des Américains.

De cette situation tout Canadien est instruit, et il ne lui viendra pas à l'esprit de confondre certaines affinités de langue et de culture avec une communauté de nationalité. Ces vérités sont de l'A. B. C., pour tout Canadien. Vouloir les nier au profit de la prédominance française ou anglaise, c'est travailler contre la justice et la paix, car au Canada comme partout ailleurs, il n'y aura jamais de paix solide et durable en dehors de la justice et la vérité.

* * *

J'ouvre maintenant mes livres; je relis, pour au moins la vingtième fois, le texte du Traité de Paris qui nous rattacha à l'Angleterre: il est rédigé en anglais et en français; puis je relis l'Acte de la Confédération qui est, on le sait, notre charte; il est, lui aussi, rédigé en français; si je scrute un peu ce dernier document, si surtout, comme il faut le faire pour bien le comprendre, je relis les déclarations authentiques des hommes politiques anglo-protestants, qui l'ont rédigé, je m'étonne qu'il faille encore, après 60 ans, démontrer le caractère bilingue de ce pays: n'y est-il pas dit en effet qu'au Parlement fédéral et aux Tribunaux qui en dépendent, les deux langues — française et anglaise — sont également officielles? Il n'y est pas question de supériorité de l'une sur l'autre.

J'ouvre l'histoire de mon pays et j'y lis cette déclaration de M. Ryerson, surintendant de l'Instruction publique dans la province d'Ontario, en 1857: "En réponse à votre lettre du 16, j'ai l'honneur de vous dire que le français étant, autant que l'anglais, l'une des langues reconnues du pays, il est absolument convenable et légal que les Trustees permettent l'enseignement des deux langues dans les écoles, aux enfants dont les parents désirent qu'ils apprennent ces langues." J'y lis encore cette déclaration de Sir J.-A. MacDonald, premier ministre du Canada et père de la Confédération, faite en 1890: "Je ne partage nullement l'opinion exprimée en certains quartiers que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite, je la crois irréalisable. Si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation maintes fois formulée que le Canada est un pays conquis est à propos de rien. Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une Constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante en ce pays, il n'y a pas de race conquise: nous sommes tous des sujets britanniques; et ceux d'entre nous qui ne sont pas Anglais ne sont pas moins britanniques que les autres."

J'ouvre ensuite l'Annuaire Statistique du Canada, l'une des publications officielles du pays, soit dans l'édition française, soit dans l'édition anglaise — car les deux sont officiellement reconnues — et je constate les données du dernier recensement: en 1921, le groupe d'origine et de langue française était, comme groupe ethnique, à peu près égal au groupe d'origine anglaise, puisqu'il comptait 2,452,751, alors que le groupe d'origine anglaise comptait 2,545,494; et il était LE DOUBLE des groupes d'origine soit irlandaise, soit écossaise.

Voici donc un pays où vivent 2,500,000 citoyens d'origine française et à qui la Constitution accorde le droit de parler leur langue: à qui fera-t-on croire que ce pays n'est pas bilingue de droit?

* * *

Fermons les livres et ouvrons les yeux et les oreilles: que voyons-nous et qu'entendons-nous?

A l'ouverture de chaque session du Parlement fédéral, le gouverneur-général, au nom du Roi d'Angleterre, lit le discours du Trône, le Parlement répond par une adresse qui est proposée en français comme en anglais; au cours des discussions, les députés et les sénateurs peuvent parler soit en français soit en anglais et leur discours est immédiatement traduit dans l'autre langue; et à ce propos, rendons l'hommage qui convient à notre première sénatrice, une ANGLO-PROTESTANTE, qui a fait son premier discours non pas seulement dans sa langue maternelle, mais aussi en français.

Constatons aussi que les Souverains d'Angleterre ont toujours tenu à respecter ce caractère bilingue du Canada en lui envoyant des gouverneurs bilingues.

Constatons aussi que le gouvernement est composé de ministres de langue française aussi bien que de langue anglaise, de même que la Cour suprême et la Cour de l'Echiquier.

L'on doit savoir encore que les publications officielles du gouvernement sont bilingues.

L'on aura pu remarquer également que le Canada envoie à la Société des Nations des représentants des deux langues et que le seul Canadien qui jusqu'ici ait été président du Conseil de cette Société des Nations, est un Canadien d'origine et de langue française, l'hon. R. Dandurand, au reste parfait bilingue.

A ces faits viennent s'en ajouter d'autres: la culture bilingue du premier ministre actuel, le souci de son prédécesseur de confier l'éducation juridique de son fils à la Faculté de Droit de l'Université catholique et française de Québec; un autre ancien premier ministre encore vivant, Sir Robert Borden, est un bilingue; le sénateur Sir G. Foster est un bilingue; l'hon. J.-A. Robb, qui vient de mourir, était un bilingue presque parfait et avait confié l'éducation de sa fille unique à une communauté canadienne-française catholique; et combien d'autres que nous du Canada, nous connaissons bien; quant aux ministres, sénateurs, députés et autres personnalités marquantes du monde canadien français, il est de notoriété qu'ils sont bilingues et que même quelques-uns le sont supérieurement, tels les honorables Lapointe, Lemieux, Béland, Bureau, Belcourt et Bourassa.

* * *

Après tout cela, comment s'étonner que Sir Henry Thornton, Anglais protestant d'Angleterre, président des chemins de fer nationaux, fustige avec indignation les "grognons" qui veulent soulever l'une contre l'autre les deux races principales dont se compose le Canada? Comment s'étonner que le docteur Putnam, anglo-protestant, surintendant des écoles publiques d'Ottawa, réclame l'enseignement du français? Comment s'étonner que le docteur Hughes, ancien grand-maître des loges orangistes de l'Ontario, soit devenu le défenseur des Canadiens de langue française? Comment s'étonner que le docteur Uhrich, ancien ministre dans la province de Saskatchewan, déclare que les Canadiens de langue française sont des Canadiens comme les autres, aussi loyaux que quiconque à la Couronne Britannique? Ces paroles et ces gestes sont la conséquence logique du caractère bilingue du Canada.

Il est grand temps qu'à l'étranger, l'on finisse par comprendre que les Canadiens sont fatigués et humiliés de la méconnaissance injustifiable de leur situation particulière; et il est temps que l'on tienne compte de leurs justes susceptibilités. Les Canadiens savent que les autres peuples sont très sensibles au point d'honneur. Il n'est pas nécessaire de voyager longtemps pour se rendre parfaitement compte que tous les peuples se ressemblent sur ce point: Anglais, Français, Belges, Irlandais, Italiens, Allemands, Espagnols, etc. n'aiment pas à ce qu'on se méprenne sur leur pays; les Canadiens — français ou anglais — ne sont pas d'une autre essence d'humanité; comme tous les autres, ils tiennent à être connus pour ce qu'ils sont. Si ces lignes — simples notes de carnet de voyage — tombent sous les yeux de quelque ami du Canada, de grâce, qu'elles l'aident à mieux nous connaître, à mieux nous aimer et à mieux nous défendre.

Je tiens d'un ami qui, jadis fut à Rome, que là-bas le salut au drapeau qui passe est de rigueur même pour les étrangers, et que même ceux de ces derniers qui négligent le geste sympathique furent parfois contraints à l'esquisser. Serait-ce trop demander que les étrangers qui voient notre drapeau et notre blason y lèvent aussi les yeux? Ils pourraient y voir ces mots écrits en français: DIEU ET MON DROIT!

CANADIEN.

En Saskatchewan

Le congrès des commissaires d'école catholiques de la Saskatchewan a remporté un succès qui a dépassé les espérances de ceux qui l'avaient organisé. Il fallait agir vite, avant la prorogation de la législature de Régina, afin que les protestations des catholiques, lésés dans leurs droits scolaires, fussent entendus de M. Anderson, à l'endroit même où il avait fait adopter les lois persécutrices.

Ce congrès fut préparé en cinq semaines, au milieu de difficultés de toutes sortes. Malgré la débordante activité des principaux groupes intéressés, tous les districts scolaires ne purent être atteints. Cependant le congrès réunit cinq cents délégués, tous commissaires d'école et représentant 200,000 catholiques de la Saskatchewan.

La persécution de M. Anderson aura eu l'avantage de faire connaître aux catholiques leur force numérique: environ 200,000 sur une population totale de 820,738, de leur faire comprendre, en cette heure de crise, la nécessité de l'union et de la coopération.

Les catholiques eux-mêmes ont été surpris de la sympathie qui régnait entre eux et, de ce premier contact, ils ont remporté la ferme résolution de toujours présenter un front uni à l'ennemi de leurs libertés scolaires et religieuses.

Sous l'égide de leurs chefs religieux qui ont tenu à leur marquer, par leur présence, leur entière approbation, les commissaires ont, dans les assemblées générales ou particulières à chaque groupe, étudié la nouvelle situation qui leur est faite et discuté les moyens de protéger et de sauvegarder les écoles catholiques.

M. Anderson et ses partisans que l'on dit quelque peu inquiets du succès remporté par ce congrès, accuseront sans doute les catholiques de faire de l'agitation, de prêcher la désobéissance aux lois. Le *Daily Star* de Régina a déjà entonné l'antienne.

Quels sont les véritables amis de la paix, de M. Anderson ou des catholiques de la Saskatchewan?

Le premier a chassé des écoles publiques un groupe d'institutrices à cause de leur costume religieux. C'est la première fois qu'une telle mesure est prise dans l'Empire britannique et elle est regardée, à juste titre, comme inconstitutionnelle.

Il a imposé l'enseignement du catéchisme en anglais et il se propose de bouleverser la loi des écoles séparées. Et s'il prend de telles mesures persécutrices, c'est parce que l'opinion a été préparée par des agitateurs qui recevaient le mot d'ordre de l'étranger.

Les catholiques de la Saskatchewan s'opposent à une campagne dangereuse pour l'avenir de la Confédération et pour la bonne entente entre les divers éléments de la population canadienne. Ils veulent être traités dans leur propre pays, comme des citoyens libres.

Ils font aussi acte de patriotisme. Ils donnent un bel exemple de solidarité à tous les catholiques ainsi qu'à tous les Canadiens. S'ils rencontraient, chez leurs coreligionnaires des autres provinces, cette même sympathie qui les unit, la persécution, dans leur province ne serait pas de longue durée.

Charles GAUTIER.

RAISON DE CE SUCCES

Le besoin de coaliser des forces éparpillées dans le but de défendre des droits communs a rendu possible l'union des divers groupes catholiques de la Saskatchewan. Mais cette union a été grandement facilitée par la sympathie et le respect que les principaux groupes avaient l'un pour l'autre, pour leurs traditions, leurs cultures, leurs droits ethniques.

Le président des commissaires allemands dit en s'adressant à ses coreligionnaires de langue française: "Nous connaissons les droits et les privilèges que vous avez sous le rapport de la langue et, je vous l'assure, nous vous appuierons jusqu'au bout lorsqu'il s'agira de la sauvegarde de ces droits."

Lorsque les catholiques entretiennent de tels sentiments les uns envers les autres, l'union et la coopération sont faciles. Au contraire, lorsqu'un groupe de catholiques cherche à en dominer et à en persécuter un autre, il se dresse une défiance et une animosité qui rendent presque impossible l'union tant désirée.

Des influences secrètes s'efforcent de dresser les catholiques les uns contre les autres et les éléments étrangers contre l'élément français. Le complot n'a guère réussi, du moins, en Saskatchewan.

Le Droit. Ch. G.

AVIS

Municipalité Rurale de Grant No 372

Re: Soin des Indigents:

Aux intéressés, Avis vous est donné que la Municipalité Rurale de Grant No 372, a nommé les Officiers de Santé suivants, pour donner les soins médicaux nécessaires aux résidents indigents de la dite Municipalité Rurale viz:- Dr W. Mackay de Vonda, Sask., pour la partie Ouest de la dite Municipalité et Dr V. Bourgeault de Prud'homme, Sask., pour la partie Est de la dite Municipalité.

La Municipalité Rurale de Grant No 372, a de plus nommé les institutions suivantes pour donner les soins et attentions requis aux patients indigents de la dite Municipalité Rurale: Hôpital St-Paul, Saskatoon, Sask., et l'Hôpital St-Michel, Cudworth, Sask.

La Municipalité Rurale de Grant No 372 refusera tout paiement pour soins médicaux soumis par d'autres que les Officiers ci-haut mentionnés, et refusera aussi tout paiement pour attentions et soins médicaux soumis par d'autres que les Hôpitaux ci-haut mentionnés.

Daté à Vonda, Saskatchewan, ce 7ème jour d'avril, A.D. 1930

Par ordre du Conseil,

Dumont LEPAGE,

6-8-C. Secrétaire-Trésorier.

FEUX DE PRAIRIE

Piapot, Sask. — Des feux de prairies, qui se sont déclarés près de Cardell, environ 12 milles de Piapot, ont fait de sérieux dégats sur les territoires séparant ces deux villages. Les flammes ont rasé habitations, clôtures, plusieurs tonnes de foin, etc. Des volontaires de Cardell, Tompkin, Sidewood et des districts environnants ont réussi à maitriser le feu déjà en partie éteint par quelques ondées.

SESSION FEDERALE.

La session d'Ottawa

Le chômage—La radiophonie—Le Bill Woodsworth—Cour de justice—Notre diplomatie.

Spécial au PATRIOTE

OTTAWA. — La Chambre des Communes a pratiquement passé la semaine sur la question du chômage. Mardi soir, cependant, elle a débattu en comité, et pendant une heure entière, le bill de M. Woodsworth, demandant l'institution dans l'Ontario de tribunaux de divorce. Puis a eu lieu l'adoption des crédits des Affaires extérieures, qui ont provoqué des discussions intéressantes sur la politique diplomatique du gouvernement canadien. La semaine s'est terminée par l'adoption d'une résolution du premier ministre, approuvant la signature, par le gouvernement canadien, du protocole de la Cour internationale de justice ainsi que les réserves apportées par la clause optionnelle de ce protocole.

Les députés entrent en vacance le 11 avril, pour ne rentrer à Ottawa que dans l'après-midi du 28 du même mois.

LE CHOMAGE

Le débat sur le chômage, qui durait depuis sept jours, s'est terminé dans l'après-midi de mardi dernier, le 8 avril, par deux discours prononcés en langue française, par MM. E.-C. Saint-Père, de Montréal, et Liguori Lacombe, de Laval-Deux-Montagnes. Le vote qui a suivi a donné une majorité de 19 voix au gouvernement, qui était contre la motion Heaps, sur le chômage. Le vote, tel qu'enregistré, a donné 81 voix à M. Heaps et 100 voix au gouvernement. Toute la droite: libéraux, libéraux progressistes, a appuyé le gouvernement; toute la gauche: conservateurs, fermiers de l'Alberta, travaillistes, et, en plus, M. Neill, indépendant de la droite, a appuyé l'amendement Heaps, qui, en vertu des réglements de la Chambre, équivalait à une motion de non-confiance dans la présente administration.

Dans ses remarques sur le chômage, M. Saint-Père avait montré que le chômage est un problème mondial, compliqué par le matérialisme outrancier de l'industrie, qui se préoccupe bien plus du niveau des dividendes à payer que du bien être de ses ouvriers. Comme remède, il propose la rechristianisation de notre régime industriel.

LA RADIOPHONIE

Le gouvernement, pour le présent du moins, ne proposera pas à l'adoption de la Chambre de projet de loi demandant l'étatisation de la radiophonie en Canada. Il se contentera de faire examiner par un comité de la Chambre le rapport de la commission Aird, et des conclusions du rapport du comité parlementaire dépendra l'attitude du gouvernement. L'opposition se fait de plus en plus puissante contre ce projet d'étatisation de la radiophonie en Canada, et il ne se passe pas de jour sans que des pétitions s'objectant à cette étatisation soient présentées en Chambre des Communes.

LE BILL WOODSWORTH

La Chambre n'a pas encore disposé du projet de loi de M. J.-S. Woodsworth, M. P., socialiste de Winnipeg, demandant de donner à l'Ontario des tribunaux de divorce. Il pourrait bien se faire même que la session prenne fin avant qu'on puisse en disposer, et que la tactique des adversaires de ce bill soit d'épuiser toutes les heures consacrées aux bills privés, ce qui aurait pour effet de remettre le bill à la prochaine session du Parlement.

Mardi soir dernier, la discussion a été passablement animée. M. Arnold Smith, de Stormont, est intervenu, en comité, avec un amendement très important, demandant que la loi projetée n'entre en vigueur, si elle est adoptée, que quand la province d'Ontario aura signifié officiellement son désir au secrétaire d'Etat fédéral de l'accepter.

Pareil amendement empêcherait l'Ontario de reprocher aux autres provinces de lui avoir imposé une loi dont elle ne voulait pas. Plusieurs Ontariens, qui prévoyaient du capital politique *en marge du* bill dans sa rédaction première, en ont été dépités.

Citons, a ce propos, l'opinion de M. Lapointe, ministre de la Justice, qui avertit un député ontarien que le Québec n'entend pas se laisser imposer une cour de divorce, pas plus que le Québec veut en imposer une à l'Ontario.

En déléguant aux provinces, dit le ministre, certains de ses droits, le gouvernement central, bien qu'il ait le droit de le faire, se mêle de l'administration de la justice dans les provinces, surtout dans un cas comme celui-ci, alors qu'il veut imposer des tribunaux de divorce à une province dont la majorité de la population ne veut pas de tels tribunaux.

M. Bennett prétend que la seule façon de connaitre l'opinion de la province d'Ontario, c'est de prendre le vote en Chambre. M. Lapointe n'est pas certain que ce soit le moyen de connaitre l'opinion ontarienne.

Il a entendu le député de Huron-sud, qui siège du côté droit de la Chambre, et le député de Huron-nord, qui siège du côté gauche, dire qu'ils ne sauraient trouver dans leurs comtés une seule personne favorable à l'établissement d'une cour de divorce en Ontario. Cela mérite d'être considéré.

Il s'agit d'une question de morale qui prend profondément racine dans le coeur et l'âme de nos gens.

C'est également une question morale, sociale et religieuse dans l'esprit d'un bon nombre d'Ontariens. Pourquoi alors la province d'Ontario n'exprimerait-elle pas son opinion par la bouche de ses représentants avant que le gouvernement central ne soit appelé à voter une loi affectant non pas tout le Dominion mais seulement la province d'Ontario?

Pourquoi la province d'Ontario, avant que ce bill ait force de loi, n'aurait-elle pas son mot à dire? Un député s'informe: la province de Québec?

M. Lapointe répond que la province de Québec n'entend pas se voir imposer une telle loi. C'est justement parce que la province de Québec n'entend pas se voir imposer une telle loi qu'elle ne veut pas imposer une Cour de divorce à l'Ontario.

On trouve étrange l'amendement qui exige que la province d'Ontario exprime d'abord son acquiescement. Ce n'est pas un précédent. La même chose s'est produite à propos de la loi fédérale de tempérance; à propos de loi des jeunes délinquants; à propos de la loi dominicale.

L'amendement de M. Smith au bill de M. Woodsworth est donc tout à fait dans l'ordre.

M. Lapointe dit encore une fois que c'est précisément parce qu'il ne voudrait pas voir imposer une telle loi à la province de Québec qu'il ne veut pas l'imposer à la province d'Ontario.

La restriction posée par l'amendement de M. Smith avait eu d'autres précèdents à propos de la loi des jeunes délinquants, à propos de la loi du repos dominical, à propos de la loi de tempérance. Ces lois ne peuvent être mises en vigueur qu'avec le consentement des provinces.

"Je n'aime pas l'amendement, dit M. Lapointe, je n'aime pas le bill, je suis opposé au principe du bill, mais je dis que nous devrions au moins accepter l'amendement et ne pas imposer une loi à une province qui n'en veut pas."

COUR DE JUSTICE

Des discours de très haute politique internationale ont été prononcés au cours du débat qui a précédé l'adoption, par la Chambre des Communes, du protocole de la Cour permanente de justice internationale et de la clause optionnelle de ce protocole.

Les réserves faites par le Canada de concert avec le reste de l'Empire, moins l'Irlande, sont les suivantes: seuls les conflits qui ne seront pas exclusivement d'ordre impérial britannique ou qui, se trouvant entre le Canada et d'autres nations, ne pourraient pas être réglés autrement, seraient confiés, pour arbitrage, à la Cour permanente de justice internationale.

Tous les orateurs: MM. Lapointe, ministre de la Justice, Hugh Guthrie, conservateur de l'Ontario, C.-H. Cahan, conservateur de Montréal, Henri Bourassa, indépendant du Québec, ont approuvé sans restriction le gouvernement dans cette affaire, et ont regretté que les Etats-Unis aient mis des réserves si graves, qu'elles rendent l'attitude américaine équivalamment hostile à la Cour de Justice.

NOTRE DIPLOMATIE

D'après des crédoits votés en Chambre, cette semaine, notre service diplomatique à l'étranger nous coûtera, cette année, $610,487.33, ce qui est $19,945.80 de plus que l'an dernier. Les principales augmentations ont eu lieu pour la légation de Tokio: $5,000; et de la Société des Nations, $12,445.80.

Nous ne voulons souligner, au cours du débat qui a accompagné l'adoption de ces crédits, qu'une remarque de Mlle McPhail, progressiste de l'Ontario, sur l'usage du français. Voici cette remarque:

"Je crois que les délégués devraient être bien au fait de l'attitude du gouvernement à propos des questions à l'étude. Une autre chose nécessaire, c'est la connaissance de la langue française. Je n'ai jamais été aussi peinée de ne pas connaitre le français qu'au moment où j'assistais, cette année, à l'assemblée de la Société des Nations. Il est vraiment déplorable que plus de Canadiens ne puissent connaître les deux langues officielles de notre pays."

Puisqu'un voyage a pu provoquer pareille conversion, chez la seule femme-député de notre Chambre des Communes, pourquoi ne pas envoyer aussi à Genève M. Hocken, M. P., et tous ses pareils?

OUTAOUAIS.

—x—

Nouvelles

TOKIO. — Le ministre des chemins de fer a annoncé que 18 personnes ont été tuées et 7 sérieusement blessées, à la suite d'une explosion sur un train près d'Oita, dans la préfecture de Kyushu.

* * *

MOSCOU. — Le seizième congrès du parti communiste, qui promet d'être un des plus importants dans l'histoire du parti, s'ouvrira ici le 15 juin. Parmi les sujets qui seront discutés, il faut inclure le fameux projet d'industrialisation en cinq ans.

* * *

ROME. — La canonisation des Bienheureux Martyrs canadiens aura lieu à la fin de mai ou au commencement de juin.

On attend, ces jours-ci, la date précise de la canonisation. Les RR. PP. de Montréal organiseront alors un pèlerinage canadien pour assister à la cérémonie de canonisation.

TORONTO. — L'hon. Wallace Nesbitt, C. R., ancien juge de la Cour suprême du Canada, est mort ici après une maladie de plusieurs mois. L'an dernier, pendant qu'il était à sa résidence d'été, sur la baie Georgienne, l'hon. Nesbitt souffrit d'une attaque de paralysie dont il ne se remit jamais complètement.

* * *

MADRID. — La situation politique en Espagne, ces jours derniers, a été plus sérieuse qu'à n'importe quel autre moment en ces dernières semaines. L'agitation a commencé par une réunion de socialistes et de travaillistes en l'honneur de Pablo Iglesias, pionnier de l'idée révolutionnaire en Espagne.

* * *

QUEBEC. — La récolte de sucre d'érable s'annonce très bonne dans les cantons de l'est. A l'heure actuelle, les fabricants de sucre et de sirop d'érable ont eu une production aussi considérable que pendant toute la saison de 1929.

* * *

MEXICO. — Francisco Garcia, journaliste en vue et directeur-fondateur de l'*El Imparcial*, est décédé à l'âge de 67 ans.

—x—

Lettre de France

LES SOUS-MARINS ET LA PAIX

La question des sous-marins a été soulevée à la Conférence navale de Londres. Deux opinions contradictoires ont été exprimées à leur sujet.

La France, qui, à la Conférence de Washington, en 1921, a accepté de limiter ses gros navires de guerre à un taux nettement inférieur à celui des plus grandes puissances navales, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ne saurait sacrifier complètement à Londres, aujourd'hui, ses sous-marins.

Le sous-marin, explique ses représentants, est l'arme des faibles; il est infiniment moins coûteux que le cuirassé; en outre, il a un caractère essentiellement défensif. La France a consenti à ne pas égaler les autres grandes puissances pour les cuirassés; qu'on lui laisse, du moins, la liberté de garantir sa sécurité par le sous-marin!

Thèse dont on ne saurait contester qu'elle a pour elle la logique et la justice. Elle se heurte, pourtant, à une contradiction très nette.

Non, réplique-t-on, il serait désirable de prohiber l'emploi du sous marin, pour des raisons d'humanité. Le sous-marin, en effet, est une arme particulièrement cruelle, — cruelle pour ceux qui en sont les victimes, cruelle même pour ceux qui la manient, puisqu'elle condamne les marins à vivre, de longues heures, dans une atmosphère pénible et les expose à la mort la plus affreuse.

Sans doute. Mais c'est un socialiste *français, connu pour son internationalisme*, qui le constatait lui-même: "En quoi, le sous-marin *est-il plus barbare que la torpille*: en quoi plus inhumain que la mine; en quoi plus barbare et plus inhumain que le bombardement d'une ville, ou le blocus qui condamne à la famine la population d'une place assiégée et même d'une nation entière?"

Ainsi s'exprimait M. Léon Blum. Et qui pourrait contester la vérité, attristante, mais profonde, de cette observation.

Il ne faut pas oublier, en effet, le caractère d'extraordinaire atrocité — pire que celui de la guerre d'hier — qu'aurait fatalement la guerre de demain. Toutes les ressources de la science la plus ingénieuse et la plus expérimentée seraient mises au service de l'oeuvre de carnage et de mort. Ce seraient par exemple les avions qui, avec une vitesse foudroyante iraient déverser, non seulement sur les combattants, mais sur les populations non belligérantes, sans distinguer entre les vieillards, les femmes et les enfants, des tonnes d'explosifs, de poisons et de gaz asphyxiants.

Et alors, comparez les ravages produits par u nsous-marin, parmi les *douze cents matelots d'un* cuirassé à la dévastation que sèmeraient les sinistres oiseaux de *guerre*!

En vérité, loin d'apparaitre comme particulièrement inhumain et barbare, le sous-amrin l'est, de toute évidence, beaucoup moins que l'avion.

Sans faire fi, certes, des lois de la guerre, il faut avoir le courage de reconnaitre hélas! — les tragiques événements de 1914 à 1918, ne témoignent que trop — qu'il est déjà très difficile, et qu'il le sera plus encore, pour les raisons mêmes que nous venons d'indiquer d'humaniser la guerre. La guerre sera de plus en plus cruelle, et, si l'on veut se prémunir contre tant de cruautés, dont celle du sous-marin n'est certainement pas la pire, c'est à la guerre elle-même qu'il ne faut pas craindre de s'attaquer.

Mais on ne supprimera la guerre — nous en revenons toujours au même point, que dans la mesure où *pour chaque nation, s'accroîtront* les garanties de sécurité à laquelle elle a droit.

On s'est déjà très heureusement engagé dans cette voie avec le Pacte de la Société des Nations, les accords de Locarno, le Pacte Briand-Kellogg. Mais la route est longue; il reste encore beaucoup de chemin à faire.

Qu'on fortifie donc chaque jour davantage les garanties de sécurité! La solution du problème du désarmement s'en trouvera facilité, et les armes de guerre étant de plus en plus limitées, on aura moins à redouter les cruautés de la guerre elle-même.

X. Y. Z.

PAGE AGRICOLE



FLUCTUATIONS DES [illegible]

Nous ne nous tenons que sur un pied

Nous reproduisons la substance d'un article très au point sur la situation agricole au Canada, écrit par R. D. Colquette, pour le Country Guide:

Il y a surproduction de blé. En 1925, la superficie des emblavures de blé aux Etats-Unis, au Canada, en Argentine et en Australie dépassait à peine 101 millions d'acres. En 1929, elle atteint 121 millions. Dans l'espace de quatre ans, c'est une augmentation de 20 millions ou vingt pour cent.

Le Canada et les Etats-Unis ont fourni 13 millions d'acres de cette augmentation. Ces deux pays sont en train de produire deux boisseaux per capita, tandis que, antérieurement, un boisseau représentait deux hommes. Depuis ces dernières années, la superficie des emblavures de blé n'a cessé d'augmenter et le marché de décringoler.

* * *

Comme le Canada augmentait la superficie des emblavures de blé moyennant un million d'acres par année, les autres branches de production agricole sont demeurées stables ou ont diminué. Au moment où la récolte de blé attend des acheteurs, le marché anglais demande en vain plus de porcs Wiltshires canadiens, plus de fromage canadien, plus de lait concentré canadien, plus de produits de la basse-cour canadienne. C'est que chez nous l'agriculture s'est développée d'une façon disproportionnée.

M. J.-S. McLean, des compagnies d'abattoirs, rapporte que dans l'espace de dix ans, c'est-à-dire de 1920 à 1929 inclusivement, l'exportation du grain a augmenté de 220,000,000 à $476,000,000, tandis que celle des animaux est tombée de $136,000,000 à $55,000,000. Un autre $100,000,000 de ce dernier produit agricole serait très utile actuellement.

* * *

Examinons l'industrie laitière. En 1925, les produits de cette branche rapportèrent au pays 503,513,625 livres de gras de beurre. En 1928, ils rapportèrent 507,951,428 livres, c'est-à-dire, une augmentation de trois quarts d'un pour cent.

Nous n'avons pas en main les statistiques de 1929, mais puisque l'exportation du beurre a diminué et l'importation augmente, nous concluons à une nouvelle baisse.

Il y a cinq ans, le chiffre de l'exportation des produits de l'industrie laitière surpassait l'importation des produits de même nature de $44,000,000 par année. Aujourd'hui, l'importation a un surplus de $15,000,000.

* * *

Le Traité australien est en partie responsable de la situation présente — le Traité australien et non pas le beurre australien. Cette entente commerciale fut conclue en 1925. En retour des concessions tarifaires sur les automobiles, le poisson et le bois canadiens, le Canada a haussé de trois sous la livre le tarif sur les raisins importés de la Californie et baissé de quatre sous la livre le tarif sur le beurre australien.

L'Australie n'a jamais beaucoup profité de cette entente. Nous mangeons encore des raisins de Californie et pas beaucoup de beurre australien. Par une décision empreinte d'absolutisme — ukase — un ordre en conseil no 1757, passée quelques jours avant la mise en vigueur du traité australien, on faisait présent à la Nouvelle-Zélande, et sans aucun retour de sa part, de tous les privilèges accordés par le Traité australien. La Nouvelle-Zélande en a retiré des profits très satisfaisants. D'après les dernières statistiques, ce pays a débarqué 33 millions et trois-quarts de livres de beurre sur les quais de Vancouver et d'Halifax, l'année dernière: une valeur de $11,885,498. Lorsque l'on décharge du beurre de la Nouvelle-Zélande à Halifax au coût de 39 sous et trois quarts la livre, 2,000,000 de livres de beurre canadien demeurent dans les entrepôts de la ville de Winnipeg.

* * *

Cette année, il est probable que l'importation du beurre atteindra 50,000,000 de livres. Apparemment on est en train de conclure un traité avec la Nouvelle-Zélande rétablissant l'équilibre commercial. Même si l'on supprime le tarif préférentiel de quatre sous la livre, combien longtemps cela durera-t-il? Aussi longtemps que le déficit national l'exigera. Dès que notre production aura atteint le nombre des demandes du marché local, les prix devront tomber à ceux du marché mondial.

* * *

L'un des facteurs favorables de la situation de l'industrie laitière fut l'exportation aux Etats-Unis de la crème douce et du lait, c'est-à-dire de l'Ontario et du Québec à la Nouvelle-Angleterre. Mais ce commerce n'a de garantie que la volonté de ceux qui déterminent le tarif. Cette exportation a atteint son plus haut point en 1927. Depuis, l'exportation de la crème a baissé de 47 pour cent et celle du lait, de 35 pour cent. Lorsque Washington mettra en force la hausse du tarif présentement à l'étude, nous pouvons dire adieu au petit épisode de l'histoire de notre industrie laitière. Il y à peine quatre ans, nous retirions de ce produit près de $10,000,000 annuellement. L'exportation des vaches laitières cessera pareillement.

* * *

La génération d'hier exportait 240,000,000 de livres de fromage par année. En 1928, l'exportation de notre meilleur sous-produit laitier tombait à 114,000,000 de livres, équivalant $25,500,000. En 1929, nouvelle dégringolade à 93,000,000, soit une valeur de $18,593,000. Cependant le fromage canadien, grâce à la classification, a recouvré sa qualité sur le marché des vieux pays et obtenu plusieurs primes importantes.

La raison en est que la consommation locale a augmenté, alors que la production est demeurée stable: résultat, les exportations ont diminué. La population a grossi, la consommation per capita a été plus considérable en ajoutant à la population les millions de touristes. — A suivre.

Recette

Rien qu'une tranche de jambon

MAIS AVEC UNE NOUVELLE SAVEUR

"Nos hôtes n'avaient pas faim — mais voyez-vous ce qui reste sur le plat!" Il en est toujours ainsi quand le jambon en tranches est cuit dans le lait Saint-Charles Borden, suivant la recette ci-dessous:

La saveur de moutarde le pénètre; on y trouve aussi un arrière-goût de clous de girofle — sans compter que le lait extrêmement riche lui apporte sa succulence et sa valeur nutritive. Mais il faut employer du lait Saint-Charles: le lait ordinaire est trop clair.

Vous serez étonné de constater la supériorité de cette préparation sur le jambon ordinaire.

Nouvelles Agricoles

LES PETITES PATATES COMPTENT

Depuis que les petites patates sont reconnues dans les catégories officielles de semence, et qu'elles jouissent d'une faveur croissante dans le commerce d'exportation pour la semence, l'ancienne épithète, "petites patates", prend une nouvelle signification. La nouvelle catégorie pourvue par les règlements du Ministère fédéral de l'Agriculture est "Semence certifiée de pommes de terre de petite grosseur", et le producteur pourra maintenant vendre une plus forte proportion de sa récolte à prix maximum comme semence certifiée, car les petites tubercules de une once et demie à trois onces répondent aux exigences pour la semence certifiée. Ce nouveau règlement a également un autre but: il aide à prévenir et à supprimer les maladies de pommes de terre. On ne peut vendre aujourd'hui pour la semence que de la semence certifiée de pommes de terre.

UNE BONNE DEVISE

"Un acre de luzerne pour chaque vache" est une devise adoptée dans de nombreux districts où l'on garde des animaux, et cette devise est fortement appuyée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, avec quelques modifications pour répondre aux exigences locales. La nécessité d'avoir une provision suffisante de plantes fourragères est devenue de plus en plus apparente pendant les années 1928 et 1929, en raison de la mauvaise saison et des faibles récoltes. En cultivant cette proportion de luzerne, de trèfle ou de foin, on aidera beaucoup à combler les lacunes de la situation actuelle; on aura également un assolement utile et avantageux pour maintenir la capacité de production du sol et pour prévenir et maitriser les mauvaises herbes. Faite sur cette échelle, la plantation de luzerne ou de trèfle fournira non seulement un pâturage suffisant, mais laissera un surplus pour l'alimentation des autres animaux de la ferme, et souvent un reliquat de foin pour une mauvaise année.

LE CHLORURE ENVAHIT LA FERME

La plupart des pertes de lait proviennent du lait sûr, et les recherches ont établi que la grande majorité des bactéries qui pénètrent dans le lait sur les fermes ordinaires, viennent des ustensiles employés pour le transport du lait. Les experts en industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture constatent que l'ébouillantage est utile pour prévenir ces bactéries, mais que très souvent il n'est pas bien fait. Ils constatent également que les ingrédients chimiques du groupe du chlore détruisent non seulement les bactéries nuisibles, mais qu'ils ne donnent aucun goût au lait et qu'ils n'affectent en rien la santé du consommateur. Les hypochlorites et chloramide T sont les plus utiles, spécialement pour la stérilisation des tuyaux de caoutchouc et des [illegible] traire. On se sert du chloramide T à la ferme expérimentale centrale. Disons, cependant, que la stérilisation au chlore n'est utile que lorsqu'elle est faite après un lavage énergique.

UNE ECOLE DE FORMATION POUR LES POULETS

L'étalage instructif canadien, qui sera présenté au Congrès mondial d'aviculture dans le palais de Cristal à Londres en juillet prochain, contiendra quelque chose de tout à fait nouveau. C'est littéralement une école de formation pour les poulets. L'instructeur est un expert en aviculture, qui a remporté un succès international dans l'étalage de volailles de prix. Ses élèves sont quelque soixante des plus beaux poulets enregistrés et inscrits au Livre d'Or que l'on ait pu trouver au Canada. Toutes les petites imperfections de tenue, de regard ou de style seront corrigées, et lorsque le cours sera complété, les sujets se rapprocheront autant de la perfection qu'il est possible de le faire. Au congrès, ces oiseaux sauront comment se tenir, comment agir, et quelques-uns d'entre eux sauront même chanter leur cocorico à un moment voulu.

L'EMPLOI d'ENGRAIS CHIMIQUES AUGMENTE

L'emploi des engrais chimiques sur les fermes canadiennes se répand de plus en plus. Sur un total de 237,743 tonnes vendues au Canada en 1928, d'après un rapport publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, 88 pour cent se composaient de 17 ingrédients bien connus et le reste, 99,928 tonnes, comprenait une proportion variable de 42 engrais chimiques mélangés. Le rapport démontre que plus de 90 pour cent de la demande d'engrais chimiques a été remplie par les fabricants canadiens.

Marché au grain de Winnipeg

Blé. — No 1 Nord, 107 3-8; No 2 Nord, 104 5-8; No, 3 Nord, 100 5-8; No 4, 95 5-8; No 5, 90 1-8; No 6, 65 5-8; voie, 107 7-8.

Marché aux animaux de Winipeg

Arrivées: 1270 bêtes à cornes, 309 veaux, 400 porcs et 31 moutons et agneaux.

Le marché aux bêtes à cornes est très trainant, n'y ayant pas assez de ventes pour établir une échelle de prix. Les meilleurs veaux se vendent de 11 à 12.

Le marché aux porcs est passable, les bacons se vendant 11 et les porcs de boucherie, 10.65 Les sélects comportent la prime habituelle de $1.

WILLOW-BUNCH, SASK.

Ce qu'est l'A.C.J.C.

Son but—Ses moyens—Ses oeuvres

Magnifique travail présenté par M. Raymond Bouliane, président du cercle Hugonard de l'A. C. J. C.

Le dimanche 5 avril, dans une assemblée générale du cercle local de l'A. C. J. C., M. Raymond Bouliane a présenté un travail substantiel sur la nature, le but, les moyens d'action et les oeuvres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Nous nous permettons de publier cette conférence, *in extenso*, espérant que la connaissance de l'A. C. J. C. aidera à son développement dans notre province...

M. le Président,
M. le Curé,
Mesdames et Messieurs,

Hier, lorsque M. le vice-président de l'A. C. F. C. m'a demandé de vouloir bien vous parler, ce soir, de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, autrement dit, de l'A. C. J. C., j'ai été tenté de refuser et de décliner l'honneur qu'il m'offrait. Car vous admettrez avec moi que, si c'est un grand honneur pour moi d'adresser la parole à cette auguste assemblée, c'est aussi une bien lourde tâche. Vous conviendrez que j'ai été pris à l'improviste. De plus, le sujet que l'on m'a invité à traiter, ce soir, demande une documentation que je me sentais incapable d'acquérir en si peu de temps.

D'autre part, j'ai pensé qu'en refusant mon secours dans une de nos assemblées patriotiques comme celle de ce soir, ce serait bien mal reconnaître tout ce que l'A. C. F. C. et notre société Saint-Jean-Baptiste ont fait pour notre cercle de l'A. C. J. C. Comptant donc sur votre indulgence, je me permettrai de vous dire d'abord le but que poursuit notre Association, en m'inspirant de ses Statuts généraux.

BUT DE L'A. C. J. C.

L'A. C. J. C., Mesdames et Messieurs, a pour but d'opérer le groupement des jeunes Canadiens français et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie. Vous connaissez tous combien d'idées fausses et de doctrines malsaines sont répandues dans les esprits de la jeunesse de notre pays, par les journaux, les livres et les théâtres immoraux. Vous savez aussi que nos jeunes gens sont exposés à s'allier à des sociétés étrangères à notre nationalité et à notre religion, et combien ils sont exposés à fréquenter des amis à jugement faussé et à moeurs douteuses. Notre jeunesse se trouve ainsi en danger de perdre cet esprit national, français et catholique, qui a fait la force et l'honneur de notre peuple dans le passé.

Eh bien, pour lutter contre tous ces dangers, pour assurer la survivance de nos traditions nationales et religieuses, il faut l'association, il faut le groupement, il faut que les jeunes se préparent à une action commune, mise au service de la cause menacée de la foi et de la patrie. Il faut, dis-je, le groupement de la jeunesse canadienne-française.

SES MOYENS

Pour réaliser ce groupement d'une façon efficace et fructueuse, "l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française fait appel et ouvre ses rangs à ceux des jeunes, qui sont de vrais catholiques et de vrais Canadiens français, et qui croient à la mission providentielle de notre race." En conséquence, l'A. C. J. C. a pour principe la soumission la plus absolue à l'autorité de l'Eglise et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège. Elle se place sous la dépendance du Souverain Pontife et de Nosseigneurs les Evêques. Voilà pourquoi Notre Saint-Père le Pape et tous les évêques du Canada lui ont donné leur approbation et leur encouragement précieux.

L'A. C. J. C., oeuvre de formation personnelle, invite ses membres à employer, pour opérer en eux ce travail de préparation, trois moyens: la piété, l'étude et l'action.

Piété. — Comme l'indiquent ses Statuts généraux, "l'A. C. J. C. n'est pas une association pieuse, mais la vie du cercle est pour les membres un stimulant à la vraie et solide piété. Les jeunes gens eux-mêmes, sans qu'aucune pression soit exercée sur eux, proposent et adoptent une foule de choses qu'on n'oserait même pas leur demander. Mais l'A. C. J. C. ne vise pas du tout à multiplier chez ses membres les pratiques de piété. C'est pourquoi elle laisse sous ce rapport pleine liberté aux groupes et pleine liberté aux membres. Elle vise surtout à former des catholiques instruits et convaincus, qui agiront ensuite d'après leur connaissance et en vertu de leur conviction:"

Etude. — Un cercle de l'A. C. J. C. n'est pas une académie littéraire où l'on cherche à faire de grands discours. Ce n'est pas non plus un club de discussion où l'on soutient une opinion que l'on veut faire triompher. On cherche plutôt à connaître la vérité sur une question proposée et à s'instruire. Un des membres expose brièvement un sujet d'étude prévu d'avance et les autres le reprennent et l'examinent, pour découvrir ce qu'il comporte de vérité.

L'action. — L'A. C. J. C. veut former des hommes d'oeuvres, des militants. Il faut donc que les membres s'exercent à l'action, selon la nature du cercle et les circonstances du milieu. C'est ainsi qu'ils apprennent à se dévouer pour nos causes nationales et religieuses. Les jeunes gens ne manquent pas d'initiative, on le sait, et les difficultés ne les effraient pas. "Le prêtre qui les dirige et qui a leur confiance, sait bientôt qu'il peut compter sur eux." Le champ d'action ouvert aux jeunes est bien vaste et varie suivant les milieux. On devine que les amusements ne sont pas exclus du programme, mais on fait en sorte qu'ils ne deviennent pas l'unique préoccupation des membres.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les moyens que notre Association met à la disposition de ses membres pour atteindre le but qu'elle poursuit.

CE QU'A FAIT L'A. C. J. C.

On pourrait se demander ce que l'A. C. J. C. a fait, si elle a opéré des oeuvres, si elle a fait du bien. Oui, Mesdames et Messieurs, l'A. C. J. C. a fait des oeuvres dans notre pays. Elle a d'abord agrandi son action. Après 25 ans, elle s'est répandue dans tout le Canada, où elle comprend actuellement au-delà de 150 cercles. Au Manitoba, il y a déjà 7 cercles de l'A. C. J. C. En Saskatchewan, notre cercle Hugonard fut le premier à être fondé. Celui du collège Mathieu de Gravelbourg fut fondé peu de temps après le nôtre.

Les oeuvres de l'A. C. J. C. ne se comptent plus. Elle a été mêlée à tous les grands mouvements religieux et nationaux. Oublions-nous ce qu'elle a fait, en 1905, pour la sauvegarde de nos droits dans nos provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, faisant signer une requête à cette fin. Qui ne se rappelle sa croisade pour la tempérance? En 1908, elle recueillait 400,000 signatures pour la reconnaissance effective du français. En 1909, elle organisait la première retraite fermée. Elle mena aussi une campagne énergique en faveur de la minorité ontarienne et recueillit pour nos frères persécutés plusieurs dizaines de milliers de dollars. Elle organisa la diffusion de 275,000 livres et revues; et en 1920, l'A. C. J. C. menait 100,000 personnes à l'Oratoire Saint-Joseph, lors d'un pèlerinage. En 1927, elle inaugura une campagne sur l'épargne qui a donné les meilleurs fruits, et a travaillé pour la fermeture des cinémas le dimanche et le respect du dimanche. Nous n'en finirions pas, si nous voulions dire tout ce que l'A. C. J. C. a fait dans notre pays.

CE QU'A FAIT NOTRE CERCLE

Notre cercle existe depuis plus d'un an. Ses débuts furent, il est vrai, humbles et modestes. Avant de chercher des oeuvres brillantes et glorieuses, il fallait en assurer la fondation et la vie. Il fallait surtout faire connaître notre association. Mais vous me demanderez peut-être ce que fait notre cercle actuellement. Laissez-moi vous dire tout d'abord que notre cercle compte 18 membres et 7 aspirants. Il se réunit 2 fois par mois. L'ordre de ses séances est le suivant: 1o Prière, appel des membres, lecture des minutes par le secrétaire, 8 minutes; 2o chant canadien, communications des membres, 7 minutes; 3o lecture et commentaires d'une page d'Evangile par M. l'aumônier, 5 minutes; communications du président, 5 minutes; 6o conversation sur un sujet d'actualité, 10 minutes; 7o Statuts de l'A. C. J. C., bon langage, 5 minutes; 8o minute gaie, chanson ou déclamation, 5 minutes; 9o exposé d'un sujet d'étude ou d'un plan d'action, 10 minutes; 10o discussion, 30 minutes; 11o apologétique par M. l'aumônier; 12o prière; total: 2 heures.

Ce schéma peut vous donner une idée du travail qui se fait à nos assemblées de l'A. C. J. C. Notre cercle fonctionne actuellement dans les meilleures conditions et tous ses membres sont fiers de leur association. Ils veulent la voir grandir et se développer.

Je vous ai parlé, Mesdames et Messieurs, de notre passé, ainsi que de notre travail présent; permettez-moi, pour terminer, de vous faire connaître nos projets d'avenir. Vous savez, sans doute, que notre cercle appartient actuellement à l'Union régionale de Saint-Boniface, Manitoba. Pour pouvoir former une union régionale dans une province, il faut qu'il y ait au moins 5 cercles affiliés. Alors nous formulons le voeu, et je crois qu'il est légitime, de voir se former autour de nous de nouveaux et nombreux cercles de l'A. C. J. C., afin que, dans un avenir rapproché, nous formions dans le sud de la Saskatchewan une union régionale dite de Gravelbourg, sinon de Willow-Bunch.

Dans ce but, nous nous proposons de travailler, cet été, de faire connaître l'A. C. J. C. dans notre région, et même d'aller, si possible, jeter les bases de nouveaux cercles dans les paroisses voisines. Inutile de vous dire que, pour opérer ce travail, nous comptons beaucoup sur la grâce de Dieu et le concours de Messieurs les curés.

Heureux d'appartenir à l'A. C. J. C., nous voulons faire partager notre bonheur à tous nos jeunes compatriotes de la Saskatchewan. Fiers de notre idéal, groupés sous le même étendard, nous chercherons tous à "nous préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie", et toujours par les mêmes moyens: la piété, l'étude et l'action.

x

Les centres

WILLOW-BUNCH, Sask.

Dimanche, le 6 avril, eut lieu à Willow-Bunch une grande assemblée du cercle local de l'A. C. F. C. L'assistance était très nombreuse et toutes les personnes présentes ont paru fort enchantés de cette soirée. M. J.-A. Mathieu présidait. Le principal orateur fut M. E. Cadieux, vice-président de l'A. C. F. C. Ce dernier donna une conférence des plus intéressante sur la convention tenue à Saskatoon, à la fin de mars dernier. Il donna de la manière la plus éloquente un rapport complet des travaux accomplis à cette convention, et dit aussi les bons résultats que l'on espérait de cette convention. Nos compatriotes de Willow-Bunch savent bon gré à M. Cadieux pour le dévouement inlassable qu'il apporte à notre cause nationale.

M. J.-A. Mathieu et M. F. Bellefleur, commissaires, parlèrent aussi et ne manquèrent pas d'intéresser. Un excellent travail fut aussi donné par M. Raymond Bouliane sur l'A. C. J. C. Nous publions cette conférence dans une autre colonne.

Il y eut aussi chant et musique exécutés par les membres du cercle Hugonard de l'A. C. J. C. M. le curé remercia les orateurs et les nombreuses personnes qui avaient tenu à assister à cette soirée.

S. EUSTACHE, Man.

—Le 24 mars, M. Georges Carrière, de Togo, Man., était en visite chez sa vieille mère et ses autres parents de la place.

Naissances.

—Le 7 mars, M. et Mme Adjutor Picard, une fille.

—M. et Mme Jos. Gervais, une fille; parrain et marraine, M. et Mme Eugène Boismenu, de Winipeg.

—Le 24 mars, M. et Mme Dewney Roy, une fille.

—Le 25 mars, M. et Mme Alex. Hamelin, une fille.

—M. et Mme William Carrière, le 1er avril, un fils.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Clifford Woods, décédée à l'hôpital de la Miséricorde, le 8 mars. Elle était la belle-fille de M. et Mme Tom Wood, maire de la municipalité de Saint-François-Xavier. Son mari et une petite fille de 8 jours lui survivent.

—Mme Tom Lynch n'est pas trop bien; elle est cependant venue à l'église le 9 mars... mais en même temps pour voir le médecin.

—Le 11 mars, M. et Mme William St-Cyr ont enterré leur premier-né, Télesphore, âgé de deux mois.

—Mme Joseph Lachance est de retour d'une courte visite chez ses parents de Saint-Alphonse.

—Les 8 et 9 mars eut lieu, à Elie, une grande réunion de tous les commissaires d'écoles, instituteurs et institutrices de la région. Le R. P. Bourque, S. J., du Collège de Saint-Boniface, a fait de belles conférences. Il est le président de l'Association d'Education des Canadiensn-français. M. H. Daignault, secrétaire, a donné de bons conseils.

—Le 19 mars, grand'messe solennelle en l'honneur de saint Joseph. Les religieuses ont donné un joli petit banquet à tous les élèves, tant pensionnaires qu'externes, à cette occasion.

—La jeunesse anglaise de l'autre côté de la rivière est venue donner une séance comique, le 21 mars, dans la salle paroissiale. C'était très bien réussi pour la première fois.

—Le 22 mars, Mlle Octavie Dumas a suivi un traitement chez le docteur Marsolais. Elle s'était empoisonné une main.

—Le 26 mars, Mme Albert Gauvin a été conduite d'urgence à l'hôpital Saint-Boniface, sous avis du docteur Marsolais. Elle a subi une grave opération le lendemain. Son état, après avoir été très critique, est maintenant encourageant.

—Mlle Rose Dumas, de la Baie Saint-Paul est venue voir sa soeur Octavie, chez le docteur Marsolais.

—M. Honoré Rivart est revenu au village à pied, le 27 mars. C'est une annonce de printemps et de beau temps.

—Mlle Paquin d'Elie, employée au Téléphone, à l'hôpital de Saint-Boniface, est actuellement chez sa soeur, Mme Antonin Payment, à Elie, retenue à sa chambre pour cause de maladie.

—Mme Amaram Paquin a reçu avis, le 1er avril, qu'elle était nommée maitresse de poste pour Elie en remplacement de Mme Félix Dufour, qui avait donné sa démission l'automne dernier.

—M. Félix Dufour est nommé pompier pour la compagnie des chars C. N. R. à McCreary, où sa famille ira le rejoindre sous peu.

—M. C.-A. Préfontaine, secrétaire de la Municipalité de Saint-François-Xavier, est en visite à St-Eustache. Il faut qu'il nous aime, car il a fait le trajet à pied depuis la rivière. Les chemins sont affreux. C'est encore la meilleure manière de se rendre à destination.

—M. Zéphirin Marchand est décédée à la maison des Vieux, à St-Boniface, à l'age de 65 ans. Ses enfants, Laura et Sonny ont assisté aux funérailles à Saint-Boniface.

BELLEGARDE, Sask.

Dimanche, 6 avril, à la salle paroissiale, a eu lieu une soirée récréative; la séance fut ouverte par quelques morceaux de musique, exécutés par Jean Georges, Louis Morrow, Gilbert Mahin et Arthur Sylvestre, tous quatre faisant partie de la fanfare de Bellegarde. Ensuite M. Joseph Silvestre nous donna un résumé de la convention de Saskatoon, en nous expliquant les différentes faces de la question scolaire. Nos paroissiens ont montré, en cette circonstance qu'ils s'intéressaient vivement à la question de nos écoles, car ils étaient venus en grand nombre pour entendre le résumé de cette belle convention. Pour terminer cette soirée, plusieurs de nos jeunes gens nous ont chanté les plus belles chansons de leur répertoire. Le produit de cette soirée était au profit de l'Interprovinciale; la recette lui sera envoyée dans quelque temps. Ce même jour, dans l'après-midi, notre curé s'étant trouvé soudainement indisposé, n'a pu assister à cette soirée. Mais le soir, il était sous les soins du docteur J.-H. Mather, d'Antler, qui déclara que notre curé en serait quitte pour quelques jours de repos forcé.

— Nous avons aussi quelques malades dans la paroisse: Mme Nicolas Martin, Henri Renard et Fabien Silvestre; mais nous espérons qu'avec le beau temps qui est revenu, tous seront bien vite rétabli.

Mardi, 2 avril, à dix heures a.m., a eu lieu le service anniversaire de Mlle Anne-Marie Larocque.

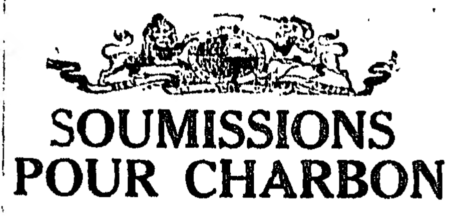
Samedi, 5 avril, en notre église, a eu lieu le mariage de M. Lucien Collin et de Lina Claude. Bon succès et heureuse vie aux nouveaux époux.

—Dimanche, 6 avril, à M. et Mme Charles Paulhus, un fils baptisé Gerard; parrain et marraine, M. et Mme Edouard Paulhus.

— Nos délégués à la convention de Saskatoon, pour les différents districts d'école de la paroisse, étaient: Joseph Silvestre, P. Perreau Gilbert Mahin, René Fréçon et Paul Wilvers.

—Avec le retour du printemps, les semences avancent rapidement car déjà une bonne partie du blé est semée.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



SOUMISSIONS POUR CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées à l'Acheteur en chef du ministère des Travaux publics à Ottawa, seront revues par lui jusqu'à midi, le mercredi 23 avril, 1930, pour la fourniture du charbon pour les édifices du Dominion et les Fermes Expérimentales dans les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique.

On peut se procurer des devis et des formules de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à H. E. Matthews, architecte résident de district, Winnipeg, Man; à G. J. Stephenson, architecte résident de district, Régina, Sask.; à Chas. Sellens, architecte résident de district, Calgary, Alta.; et à J. G. Brown, architecte résident de district, Victoria, B.C.

Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépot ne dépassant pas 10 pour 100 du montant de la soumission, afin d'assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mars, 1930.

Prince-Albert

—Le dimanche des Rameaux, Mgr Prud'homme a pontifié à la cathédrale. Durant la semaine précédente, Sa Grandeur avait prêché la retraite annuelle des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang.

— M. l'abbé Olivier, procureur de l'évêché, et M. J.-N. Jutras, gérant de la Bonne Presse, sont en voyage d'affaires à Winnipeg.

— M. l'abbé A. Lirette partira dimanche prochain pour Lowell, Mass., où il sera ordonné prêtre par S. G. Mgr Prud'homme, le 27 avril, en son église paroissiale.

Nous lui souhaitons bon voyage.

— Cette année, la rivière Saskatchewan nord, à Prince-Albert du moins, s'est débarrassée de sa couche de glace deux semaines plus tôt qu'en 1929. La débâcle a eu lieu tranquillement le 12 avril tandis que l'an passé ce ne fut que le 26.

— Certaines gens de Prince-Albert n'aiment que l'on ne parle de leur ville que comme le *gateway to the Northland.* C'est trop nous représenter comme hors de la civilisation, dans la brousse ou les glaces polaires. Que l'on veuille bien se rappeler que nous sommes au centre de la province, dont nous formons probablement la plus coquette ville.

A la réunion actuelle de l'Association conservatrice de Prince-Albert, M. J.-G. Diefenbaker, K. C., conservateur en vue de cette ville, a lancé des attaques amères contre le journal *The Herald*, l'accusant d'avoir répandu le bruit qu'à l'occasion du retour des ressources naturelles, le gouvernement provincial allait transférer ailleurs les bureaux et leur personnel attachés à l'administration des dites ressources.

Le *Herald* s'indigne de cette critique, disant que la question de savoir par qui cette crainte a d'abord été exprimée est hors de propos, mais qu'il est important pour la ville que l'on voie à ce que les choses restent dans le *statu quo.*

LETTRE AU PATRIOTE.

A L'OEUVRE

Je n'ai pas eu le loisir d'assister au congrès du 26-27 mars, l'un des plus beaux ralliements catholiques du genre ayant eu lieu en notre province. L'on y a débattu la situation que nous cause la nouvelle reglementation scolaire, tracé des des plans d'action et adopté des résolutions demandant le respect et la reconnaissance publique de nos droits sacrés de parents en matière d'éducation.

Pour faire échec à la loi qui veut mettre le Christ à la porte de nos écoles, je voudrais suggérer à tous les parents catholiques de la province d'épingler sur la poitrine de tous nos enfants une petite croix. Ainsi, au lieu d'un emblème religieux, chacun de nos petits sera porteur de l'emblème de son ami et modèle Jésus.

Répondons à la persécution par un plan d'action plus intensément religieux et déjouons les calculs de nos ennemis en faisant de nos enfants les meilleurs citoyens de notre belle province.



ROBERT ENGLAND

Gérant du département de Colonisation et de l'Agriculture du Canadien National, à Winnipeg.

Veut-on me permettre aussi d'attirer l'attention de nos amis sur la bonne entente dans nos districts scolaires. Voyons donc un peu, nous devons être assez intelligents et assez chrétiens pour régler amicalement nos petites questions locales, pour ne pas tenir l'épée dans les reins de nos commissaires et instituteurs en ces heures difficiles, ne nous faisons pas le meilleur agent de nos ennemis, eux *qui entendent profiter de toutes* les discordes et dissensions qui iront à leurs oreilles pour nous discréditer dans l'opinion publique et appliquer la main de fer persécutrice.

Aussi ayons assez de volonté pour entrer dans tout mouvement tendant à l'expansion des oeuvres de bien; elles sont multiples, et parmi les plus pressantes se placent l'éducation et l'instruction religieuse de nos enfants, ce qui manque passablement chez la génération montante. Voyons à y remédier au plus tôt. Il y a aussi le soutien et la diffusion des revues et des journaux franchement et foncièrement catholiques, ce qui contribue beaucoup au relèvement et à la préservation du niveau moral et religieux du peuple.

L'union de tous les coeurs en face de la persécution devient aussi une oeuvre urgente, même s'il faut y aller de sacrifices. Après tout, l'oeuvre de bien ne peut exister sans sacrifices. Allons-y courageusement et généreusement.

Eugène DURETTE,
Ormeaux, Sask.

COLLEGES CANADIENS

Senor Nemesio Garcia Naranjo, *correspondant*, à New York, de la presse du Venezuela, déclare préférer les collèges du Canada à ceux *des Etats-Unis.*

Il dit que le Canada est le produit conjoint de deux civilisations très modeles, les civilisations française et anglaise. Dans nos écoles, l'éducation donne la capacité et la vigueur anglo-saxonnes, tout en modérant ce que cette race a de primitif et de rude, par la grâce et le *charme de la civilisation latine.* Les établissements scolaires du Canada cultivent le sérieux classique européen, mais possèdent aussi la jeunesse et l'esprit d'initiative des institutions qui vivent et fonctionnent *d'après l'idéal américain....* "Mes fils et mes filles vont au collège en Canada", ajoute-t-il.

Camilien Houde

Montréal. — Camilien Houde, chef du parti conservateur dans le Québec, a été réélu maire de Montréal, aux élections du 7 avril.

M. Houde a été réélu à une écrasante majorité de 40,898 voix sur l'ancien échevin J.-A. Mathewson, son adversaire, et 18 échevins sur les 31 élus appartiennent au groupe Houde.

Les chômeurs canadiens aux Etats-Unis

Londres. — Allen, conservateur Belfast-ouest, demandait au ministre des Affaires étrangères quelles mesures il complait prendre pour venir en aide aux sujets anglais et canadiens privés de travail aux Etats-Unis, ces personnes sont sans doute dans le besoin.

Le ministre répondit que les consuls pouvaient rapatrier tous ceux qui se trouvaient sans le sou aux frais de l'Etat, y compris les Canadiens, pourvu que le gouvernement fédéral du Canada approuve cette mesure pour ses sujets.

M. Allen demanda au ministre de trouver si les sujets britanniques avaient été congédiés à cause de leur nationalité et de publier les noms des industries appliquant cette politique "afin que la Grande Bretagne boycotte leurs produits en retour."

L'hon. Arthur Henderson répondit que cette dernière idée devrait être étudiée longuement avant d'être adoptée.

L'approbation du Canada

Ottawa. — Le premier ministre Mackenzie King a donné avis qu'il présenterait une motion à la Chambre des Communes pour que le Canada approuve la signature des Etats-Unis au statut de la Cour permanente de justice internationale. Il a expliqué que toutes les nations qui se sont déjà ralliées au tribunal international doivent approuver l'entrée des Etats-Unis. Plusieurs nations ont déjà donné leur approbation.

Le tarif sur les autos américaines en France

Paris. — Un bill adopté par le comité des douanes de la Chambre des députés impose sur les automobiles américaines qui entrent en France des taux de 30 à 50 pour cent plus bas qu'on se le proposait à l'origine.

Conférence sur le chômage

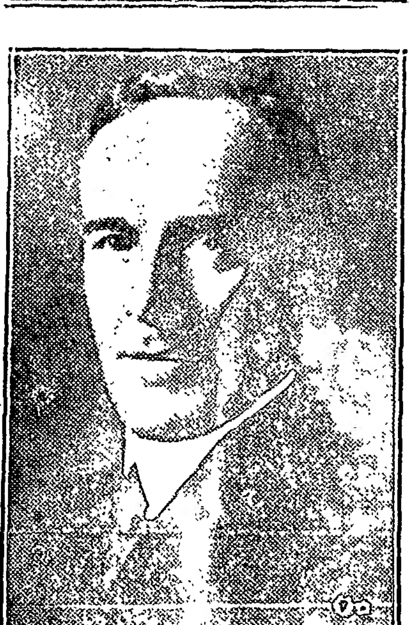
Le débat sur le chômage s'éternise, en Chambre des Communes. Le ministre de l'Intérieur a déclaré que cet été une conférence interprovinciale aurait lieu sur le chômage dans le but de déterminer les responsabilités de chaque gouvernement.

D'après le ministre, le chômage n'affecte que l'Ouest canadien et non l'est; il ne s'étend pas toute l'année, mais durant les mois d'hiver seulement; l'été il n'y a pratiquement pas de chômage.

Des autres orateurs il y en eut des provinces maritimes, de l'Alberta, de la Colombie britannique, de l'Ontario et du Québec.

CONFERENCE NAVALE

"Nous avons de bonnes raisons d'espérer qu'un accord entre les 5 puissances soit signé avant notre départ, dit Hugh S. Gilson, de la délégation américaine. Si nous ne pouvons en arriver à cet accord au cours de cette session, nous pouvons conclure un accord tripartite de telle manière que les deux autres puissances pourront y donner leur adhésion lorsqu'elles auront réglé leurs difficultés. Nous sommes convaincus que la besogne que nous avons accomplie et l'esprit dans laquelle nous l'avons accomplie doivent conduire au succès ultime, sinon immédiat."



R. A. C. HENRY

Qui vient de résigner comme député ministre des Chemins de fer et Canaux, pour accepter le poste de vice-président et gérant général de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company. M. Henry était* auparavant *Director of Economics* des Chemins de fer nationaux. Comme député ministre des chemins de fer,

Mort de Mme Albani

Montréal. — Mme Albani — née Emma Lajeunesse — célèbre cantatrice canadienne-française, est décédée à Londres à un âge avancé.

Originaire de Chambly, P. Q., elle connut la célébrité en Europe, particulièrement à la cour de la reine Victoria, aussi bien qu'au Canada.

Elle était la cousine du R. P. Arthur Lajeunesse, O. M. I., du Lac la Biche, et du R. P. J.-A. Lajeunesse, O. M. I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa.

Mort de la reine Victoria de Suède

Stockholm. — La nouvelle de la mort de la reine Victoria de Suède à Rome a été annoncée après une réunion du cabinet. Cette nouvelle a été reçue d'abord au palais royal par téléphone direct, de la villa où la reine est morte. Les théâtres et autres endroits d'amusements ont été fermés.

DEUIL EN ANGLETERRE

Londres. — Ordre a été donné d'observer un deuil de six jours à la cour anglaise, à l'occasion de la mort de la reine Victoria à Rome.

EN BELGIQUE

Bruxelles. — La cour belge observera quinze jours de deuil par respect pour la reine de Suède, qui vient de mourir.

Les plus rapides trains du monde

Montréal-Toronto en six heures et quart et Montréal-Chicago en 10 heures et demie sont deux des nouveaux et remarquables horaires du Chemin de fer national du Canada qui entreront en vigueur ce mois-ci. L'International Limité, qui parcourera la distance de 334 milles entre Montréal et Toronto en 375 minutes, et l'Inter-City Limité qui effectuera le même parcours entre Montréal et Toronto dans le même temps, seront les deux trains du monde les plus rapides sur pareille distance.

"Les nouveaux horaires qui entreront en vigueur le 27 avril, seront les meilleurs jamais offerts au public entre Montréal, Toronto, Détroit et Chicago. Ils ont été rendus possibles par l'emploi de puissantes locomotives, des nouveaux wagons tout acier pour voyageurs et d'une voie ferrée excellente", déclare M. R.-L. Burnap, vice-président, directeur de la circulation au Canadien National, en annonçant les nouveaux horaires.

M. Burnap ajoute qu'en arrêtant ces horaires, le Réseau National s'est rendu au désir maintes fois exprimé par les citoyens de l'Est du Canada, d'avoir un service plus rapide entre les deux grands centres commerciaux de l'Est du Dominion. Il est à noter que l'administration du Canadien National s'est employée depuis quelques années à rendre plus rapide non seulement le service des voyageurs, mais aussi celui des marchandises.

Quand les nouveaux horaires seront entrés en vigueur, l'International Limité, le fameux train qui est en service depuis 1900, partira de Montréal à 3 heures p.m. pour arriver à Toronto à 9.15 p.m. Il quittera cette dernière ville à 9.25 p.m. pour arriver à Chicago à 8.30 le lendemain matin.

De Toronto à Montréal il y aura un service rapide. Le train quittera Toronto à 4 heures p.m. pour arriver à Montréal à 10.15 p.m. De *Chicago, un train partira à 11.50* p.m., de Détroit à 8.15 a.m. et de Buffalo à 11.50 a.m. qui fera le raccordement avec le train Toronto-Montréal.

N. B. WALTON.

Surintendant général de la Transportation, pour la région de l'Ouest.

La Belgique ratifie le plan Young

Bruxelles. — Le Sénat belge a ratifié l'entente de La Haye et a décidé la ratification du plan Young. Le vote s'est partagé dans la proportion de cent neuf à un, ce qui équivaut presque à l'unanimité.

1930 PAQUES 1930

Le saint jour de Pâques

Saint Marc: Chapitre 16, 1-7.

En ce temps-là, Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour venir embaumer Jésus. Ainsi parties de grand matin, le premier jour de la semaine, elles arrivèrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé. Or, elles se disaient l'une à l'autre: Qui nous ôtera la pierre de l'entrée du sépulcre? Mais regardant elles virent la pierre ôtée; or elle était fort grande. Et entrant dans le sépulcre, elles aperçurent un jeune homme assis à droite, vêtu d'une robe blanche; et elles furent frappées d'étonnement. Il leur dit: Ne craignez point; c'est Jésus de Nazareth, le crucifié, que vous cherchez; il est ressuscité, il n'est point ici; voilà le lieu où l'on l'avait mis. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre qu'il va devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit.

———:o:———

La résurrection est bien un fait historique, et la foi au mystère de la résurrection est raisonnable. Sans elle, on se débat dans des difficultés inextricables.... Avec elle tout s'explique, et la clarté radieuse du jour de Pâques jette sur l'histoire du monde entier, sur notre destinée individuelle et sur celle de tous les hommes, un ruissellement de lumière.... elle a ressuscité les peuples et l'humanité toute entière, en faisant fleurir à travers le monde plus de justice, plus de liberté, plus de charité. Mgr Louis PRUNEL.

Alleluia!

La liturgie catholique, après le deuil de la semaine douloureuse, veut que l'allégresse éclate soudain. A chaque verset de ses hymnes, elle répète l'alleluia qui sonne comme une fanfare.

Alleluia! c'est la fête de la vie, du soleil et de l'amour!

La mort est en déroute.... Le Christ a triomphé. Les carillons, revenus de leurs pieux pèlerinages, annoncent le triomphe de la Résurrection.

Pâques est la fête par excellence du christianisme, la plus solennelle et la plus auguste de toutes, la Fête des fêtes, celle qui commémore pour nous, catholiques, le plus imposant mystère de notre foi. En effet, la résurrection du Sauveur est le point principal, l'article fondamental de notre foi; tout l'Evangile repose sur la vérité de ce prodige.

Pâques, c'est le Christ vainqueur et rayonnant. Et comme Il a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles, Il y est, ce jour-là, avec plus de solennité et plus de manifestation. L'Eglise catholique a de ces déploiements qui semblent nous entr'ouvrir la voûte céleste, nous faire contempler un instant les splendeurs de l'Au-delà. Il y a dans les réjouissances de ce jour autre chose que le sentiment d'une délivrance passagère: c'est une exaltation qui donne plus de vaillance à l'âme, parce qu'elle se sent maîtresse de la victoire permanente et finale.

Aussi chantons-nous de tout notre coeur le joyeux alleluia, pensant à ce qu'il signifie pour notre vie présente comme pour notre vie future.

Alleluia!.... c'est l'hymne jeté aux quatre vents du ciel par la joyeuse volée des cloches.

Alleluia!...... c'est la pierre du tombeau renversée; c'est le sépulcre glorieux; c'est la croix resplendissante.

Alleluia!.... c'est le soleil du monde matériel et le soleil du monde spirituel inondant tout de leur lumière et de leur chaleur.

Alleluia!.... c'est le cri que répète le peuple chrétien au matin de ce grand jour; c'est le cri de l'humanité rachetée marchant vers l'indescriptible Terre Promise.

Alleluia! Alleluia!

La bénédiction du cierge pascal

Encore un cierge, mais celui-ci de dimension exceptionnelle, semblable à une colonne de cire, qui doit briller à part, sur un grand candélabre, jusqu'au jour où le Christ ressuscité monte au ciel. Le symbolisme en est facile à saisir. Ce cierge, en effet, figure le Christ ressuscité portant la marque glorieuse de ses cinq plaies. Avant de recevoir la lumière nouvelle de l'une des branches du roseau porté par le diacre, il rappelle la colonne de nuée qui couvrit les Hébreux à leur sortie de l'Egypte. Dès qu'il sera allumé, il rappellera la colonne de feu qui éclaira jadis la marche des Hébreux pendant la nuit, et il symbolisera le Christ tout radieux des gloires de sa résurrection. "La majesté de ce symbole est si grande que la sainte Eglise emploie toutes les magnificences de son langage inspiré pour exciter à son endroit l'enthousiasme des fidèles.

———:o:———

"J'ai blasphémé, persécuté, injurié Jésus-Christ, mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai agi en ignorant, dans l'incrédulité". (Saint Paul, I, 13 Timothée).

* * * *

"L'évangile que je vous annonce, je ne l'ai ni reçu ni appris d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ; vous savez en effet que je vivais autrefois dans le Judaïsme, que je persécutais à l'excès l'Eglise de Dieu et que je la combattais". (Saint Paul aux Galates, I, 11-13).

Détruisez ce Temple . . .

Jésus vint à Jérusalem. Voyant le temple transformé en maison de commerce, il s'indigna. A coups de fouet il en chassa les trafiquants, mis dehors leurs marchandises, renversa les comptoirs et jeta par terre l'argent des changeurs. Les Juifs trouvèrent cette conduite bien osée. Ils lui en demandèrent la raison et réclamèrent un signe surnaturel à l'appui d'une telle audace.

C'était précisément pour leur faire poser cette question que Notre Seigneur avait agi de la sorte. Génération revêche et incrédule, les Juifs étaient restés sourds à ses paroles si clairement divines, aveugles devant ses miracles. Malgré leurs nombreux abus de la grâce, le Sauveur voulait encore leur donner une autre, une suprême preuve de sa divinité: sa propre résurrection. "Détruisez ce temple", leur dit-il, "et je le relèverai en trois jours". (Saint Jean, 2, 19.).

Nous voyons aussi, dans le 9ème chapitre de saint Matthieu, que Notre Seigneur fit cette même prédiction à ses apôtres: "Gravez bien dans vos coeurs ce que je vais vous dire. Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes. On le fera mourir, et après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour".

* * *

Il faut bien, maintenant, que Notre Seigneur sorte du tombeau: sinon, ses prophésies ne s'accomplissant pas, il n'est pas Dieu, puisqu'il se trompe ou manque de puissance; sa religion n'a donc pas de base, qu'avons-nous à la suivre?

Il était opportun que, du vivant des témoins occulaires, on donnât au doute pleine liberté de se faire valoir. C'est ce que fait l'Apôtre dans sa première épître aux Corinthiens: "Si le Christ n'est pas ressuscité", écrit-il, "notre prédication est vaine, votre foi est vaine.... Mais le Christ est vraiment ressuscité...."

L'Apôtre dit cela après avoir donné d'abondantes preuves du fait. Il parle de la mort réelle de Notre Seigneur et de son ensevelissement. Puis de son apparition à Céphas (Pierre), aux apôtres réunis, à cinq cents disciples (dont beaucoup encore vivants); enfin, à lui-même, Paul.

Le converti de Damas trace ces lignes quelque vingt ans après la résurrection du Sauveur, alors que, ainsi qu'il le mentionne, survivaient encore de nombreux témoins des diverses apparitions. On ne pouvait pas raisonnablement prendre tout ce monde pour des hallucinés.

Les quatre évangélistes parlent de la résurrection comme d'un fait sur lequel ne flotte pas un doute. Les **Actes des Apôtres**, d'un bout à l'autre, en font la base de la prédication chrétienne. **"Ce Jésus"**, lisons-nous au 2ème chapitre, **"Dieu l'a ressuscité: nous en sommes tous témoins"**. Et nous voyons au chapitre troisième, qu'après la guérison du boiteux à la porte du temple, Pierre a grand soin de dire aux foules émerveillées qu'il n'est pas, lui, l'auteur de cet acte; mais qu'il faut l'attribuer à **Celui que Dieu a ressuscité des morts, comme nous en sommes tous témoins.**

* * *

La certitude de la foi chrétienne est basée sur la certitude de la résurrection de Notre Seigneur. A mesure que les siècles ont succédé les uns aux autres, que les passions se sont révoltées contre la vertu, et eussent voulu qu'il n'y eût pas de christianisme, que l'ignorance religieuse a nié nos dogmes, que des aventuriers, exploitant le besoin de Dieu chez tout homme, ont imaginé des **credo** sans fondement, nous voyons que la négation de la résurrection du Sauveur ne s'est jamais appuyée que sur une argumentation puérile, indigne d'un esprit sérieux.

Aussi, la fête de Pâques a-t-elle toujours été la grande fête du triomphe chrétien. Dès la semaine sainte, nos chantres s'exercent à faire résonner les voûtes de nos temples aux accords des **Alléluias** et des **Regina Coeli**. Et lorsque le chrétien se sent fléchir sous le poids des épreuves, il se redresse à la pensée que la résurrection de Notre Seigneur est le gage de la nôtre. Nous ressusciterons.

Discours du Chevalier Denis

Une enquête—Inspecteurs anglais et français—Nos instituteurs—Recrutement—L'anglais en récréation—L'enseignement religieux

Suite et fin.

UNE ENQUETE

Vous avez pu voir dans les journaux que l'hon. Anderson a annoncé qu'une enquête serait faite cette année sur nos écoles françaises. Cette nouvelle nous fut annoncée par M. Anderson lui-même, au cours de l'entrevue que nous eûmes avec lui. Il nous affirma ce qu'il répéta plus tard durant la session que cette enquête serait faite par deux inspecteurs dont l'un sera un Canadien français. A première vue, les intentions du gouvernement semblent absolument pures, puisque, comme garantie d'impartialité, il place un Canadien dans la Commission d'enquête. Cependant j'ai peur de cette enquête, j'ai peur des motifs qui la dictent. Si l'on ne veut pas toucher à l'enseignement du français, pourquoi une enquête?...

"L'on dit, affirme le premier ministre, que vos écoles sont inférieures au point de vue de l'enseignement de l'anglais. C'est ce que je veux savoir." Je crois que si on voulait le savoir, on pourrait l'apprendre par les rapports des inspecteurs, mais je suis persuadé que le gouvernement ne veut pas savoir. Il veut établir publiquement que nos écoles sont inférieures, et nous aurons d'autant plus de peine à nous défendre contre cette accusation que l'enquête sera signée, endossée par l'un des nôtres, par un inspecteur canadien-français.

LE ROLE DE L'INSPECTEUR CANADIEN-FRANÇAIS

Quel sera le rôle de ce Canadien français? Son enquête portera-t-elle sur l'enseignement de l'anglais, et sera-t-il libre de faire un rapport séparé s'il le juge à propos; ou bien ne sera-t-il là que pour inspecter la partie française de l'enseignement, l'inspecteur anglais étant chargé de la partie anglaise?

C'est ce que je crains: et l'on profitera du nom de cet inspecteur canadien, dont le rôle aura été nul, pour crier dans tout le pays que l'enquête a été impartiale et que nous sommes justement condamnés.

D'après moi, messieurs, et à en juger par les actes du gouvernement et par la campagne de son journal officiel, nous sommes à la veille de la disparition du français comme langue l'enseignement au point de vue légal, à moins que nous puissions prouver, hors de tout doute, que nos écoles sont au moins égales aux écoles anglaises.

CHANGEMENT TROP FREQUENT D'INSTITUTEURS

L'orateur fait une rapide revue de la situation actuelle des écoles françaises, prétend que si quelques-unes donnent d'excellents résultats, d'autres sont réellement inférieures, ce qui est d'ailleurs le cas d'un grand nombre d'écoles anglaises. Ce n'est pas satisfaisant. La meilleure défense pour nos écoles, c'est d'en faire des écoles supérieures aux autres. M. Denis cite comme cause de faiblesse le changement trop fréquent d'instituteurs.

Mais au premier plan des responsabilités, je placerais le changement trop fréquent d'institutrices. Je ne crois pas qu'il soit possible d'espérer des succès appréciables quand vous changez d'institutrices tous les ans et parfois deux fois par an. Lorsqu'une mauvaise institutrice a gaspillé une année qui ne se rattrappe plus et, lorsque plusieurs institutrices médiocres se succèdent, c'est une école perdue au point de vue résultat. Je ne suis pas un pédagogue, mais j'ai toujours entendu dire qu'une institutrice de 2ème ordre, restant plusieurs années dans la même école, obtiendrait de meilleurs résultats que d'excellentes institutrices changeant de place tous les six mois ou tous les ans.

A CAUSE DES PARENTS

Pendant longtemps j'ai cru que ce changement d'institutrices était dû aux tracasseries de certains commissaires, de certains parents. C'est souvent le cas et je ne comprends pas l'immensité de la bêtise de certains parents, qui sont toujours prêts à aller disputer l'institutrice, parce que leur petite fille n'a pas eu le prix de conduite, ou que leur garçon a été puni une fois lorsqu'il le méritait dix fois. Ces parents sont, à n'en pas douter, souvent responsables du découragement d'une institutrice qui fait son possible, et finit par s'en aller pour essayer de trouver ailleurs des élèves dont les parents seront plus intelligents.

L'INSTITUTRICE NE COMPREND PAS TOUJOURS SA MISSION

Mais, souvent aussi, l'institutrice s'en va, parce qu'elle veut s'en aller, parce qu'elle veut voyager, voir du pays. Il semble qu'on a négligé de former la conscience professionnelle de ces demoiselles ou de ces messieurs. Elles ou ils ne semblent pas comprendre l'importance de leur mission, n'avoir aucune idée de leurs responsabilités. Elles sont institutrices parce que le salaire les attire, parce qu'elles sont libres, indépendantes, parce que c'est une belle vie, mais on dirait que la dernière de leur préoccupation, c'est le succès de leurs élèves auxquels elles ne s'attachent point, de leur école qu'elles vont quitter. Je ne voudrais pas généraliser. Nous avons d'excellentes institutrices. Celles-là, nous devons les saluer bien bas, et nous ne pouvons que demander à nos couvents, à ceux où se forment nos institutrices de demain de veiller d'une façon particulière à former la mentalité voulue chez celles auxquelles la race confiera plus tard la formation de ses enfants. Il semble que jusqu'ici, ça n'a pas été fait avec succès.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Il nous faut aussi travailler et faire les sacrifices nécessaires pour recruter un personnel enseignant plus nombreux. Nous manquons d'institutrices, avec le résultat que nous devons engager celles qui se présentent quelque soit leur compétence. Si nous pouvons arriver un jour à avoir le choix, nous pourrons nous permettre de laisser de côté celles qui, loin d'être une aide, sont une charge et un danger pour nos écoles.

Malheureusement, étant donné la suppression de notre échange de diplômes avec Québec, la situation à ce point de vue n'est pas brillante et est même réellement inquiétante. Il faudra absolument que nous arrivions, comme je le suggérais tout à l'heure, à créer une caisse d'aide aux étudiantes et que nous entreprenions une sérieuse campagne d'éducation pour montrer à nos pères et mères de famille que chaque famille devrait donner au moins une institutrice à la race.

Il nous faudra également, si nous voulons enrayer la migration de nos institutrices d'un district à l'autre, que nous en arrivions à cette échelle de salaires dont nous avons parlé si souvent et qu'il sera si difficile d'établir, aussi longtemps que nous aurons cette rareté d'institutrices dont nous nous plaignons avec raison.

En dehors de ces facteurs, il en est d'autres qu'il ne faut pas perdre de vue. Ils ont aussi leur importance et nous pouvons y remédier dans une certaine mesure.

L'ANGLAIS EN RECREATION

Nos enfants parlent français à la maison, du moins je l'espère. Ils parlent français dans la rue, du moins je le souhaite. C'est à dire qu'ils n'ont que quelques heures d'école pour apprendre une langue que les petits anglais parlent 365 jours par an, du matin au soir. Si le gouvernement veut être juste, il devra tenir compte de ce fait et ne pas faire une comparaison de nos écoles avec les écoles anglaises placées dans des conditions bien différentes, mais plutôt avec les écoles allemandes ou ruthènes par exemple placées dans des conditions similaires. On reproche aux enfants de beaucoup de nos écoles de répondre difficilement aux inspecteurs anglais et parfois de ne pas les comprendre. Cela peut être vrai, surtout des écoles en très grande majorité de langue française, où les enfants parlent français entre eux aux récréations ou ailleurs. Il est possible que ces enfants qui, dans l'école ne doivent pas parler beaucoup, et qui partout ailleurs parlent et entendent parler français, ne peuvent que difficilement répondre à un inspecteur dont la prononciation ne leur est pas familière. C'est donc à l'institutrice, c'est donc aux parents de voir ce qu'il y a à faire dans de pareilles circonstances. Dans quelques-unes de nos écoles, spécialement dans la plupart des écoles de village ou dans les écoles mixtes où nos enfants fréquentent les élèves d'autres nationalités et ont une forte tendance à l'anglais, ce serait un crime que de les encourager à parler anglais dans les récréations, mais dans d'autres écoles où le contraire se produit, je crois qu'il serait bon que nos institutrices et que nos commissaires veillent à ce que les enfants, durant les récréations, pratiquent davantage l'anglais, s'habituent à sa prononciation, s'habituent à le mieux comprendre et, pour ceci, il semble nécessaire que l'institutrice se mêle activement à ces récréations pour en diriger la langue à employer et corriger les erreurs commises.

A LA DISCRETION DES COMMISSAIRES

C'est certainement la première fois de ma vie que je donne ce conseil et ne voudrais pas être mal compris; je ne voudrais pas qu'on poussa les choses à l'extrême; mais je crois qu'il est bon que nous fassions notre extrême possible pour porter nos écoles au plus haut degré possible d'efficacité. Il est bon que nos écoles les plus faibles en anglais fassent un effort tout spécial durant les prochains mois, sans pour ceci négliger l'heure de français. C'est à vous, commissaires, qu'il appartient d'user de jugement, de décider quelles instructions vous avez à donner à vos institutrices, de voir aussi à ce que ces instructions soient suivies.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX EN FRANÇAIS

L'orateur étudie ensuite la répercussion de l'enseignement religieux et l'enseignement du français sur l'enseignement de l'anglais, et il fait appel aux commissaires pour que l'instruction religieuse soit donnée en dehors des heures de classe, mais en français et en paix. Les classes peuvent être ouvertes à 1 heure au lieu d'une heure et demie dans l'après-midi, et terminer à 3 heures et demie au lieu de 4 heures, et durant cette demi-heure on donnerait l'enseignement de l'instruction religieuse. Cela donnerait une demi-heure d'enseignement en plus, et aiderait à développer l'efficacité de nos écoles. M. Denis insiste sur ce point. Cela se fait déjà dans beaucoup d'écoles, et nos institutrices, dont les salaires sont plus élevés qu'ailleurs, ne devraient pas avoir d'objection à ce surcroit de travail.

NOUS TRIOMPHERONS

Je dois vous rendre cette justice: vous ne faites pas qu'écouter, vous agissez. J'ecrivais dernièrement à quelqu'un, qui me félicitait, que je n'avais pas d'autre mérite que celui de commander à des troupes d'élite, toujours prêtes à faire leur devoir, et j'ajoutais que nulle part au monde on ne saurait trouver d'armée plus loyale que celle de la Saskatchewan.

C'est parce que je vous connais, Franco-canadiens de la Saskatchewan, que les luttes qui nous attendent ne me font pas trop peur. C'est parce que je connais votre patriotisme, votre esprit de dévouement et de sacrifice que je suis certain que nous triompherons des obstacles qu'on suscite devant nous.

Durant cette convention, vous étudierez les mesures à prendre pour garder à nos écoles leur atmosphère catholique, leur caractère français, tout en donnant à nos enfants les connaissances anglaises nécessaires et, rentrés dans vos districts, vous vous occuperez de mettre en pratique les résolutions qui auront été acceptées ici et qui assureront, j'en suis sûr, l'avenir de nos écoles, malgré les efforts de nos adversaires.

Un ministre protestant désapprouve Anderson

Nous donnons ci-dessous une traduction de la lettre adressée au Progrès du Saguenay *par un ministre protestant, retiré en Angleterre, après avoir vécu au Canada.*

Le Rév. W.-E. Turney a appris les projets de M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, contre l'école catholique et canadienne française. Par sa lettre, on pourra voir que même d'Angleterre on n'approuve pas la conduite du gouvernement Anderson:

St. Edward's House,
22, Great College Street,
Westminster, S. W. I.,
England.

Le 19 février 1930.

Mon cher,

Je suis très peiné d'apprendre qu'on fait de la politique avec la question bilingue du Nord-Ouest.

Le Canada est un très grand pays et il doit y avoir place suffisante pour les langues des deux peuples qui l'ont colonisé et qui l'habitent. On pourrait y loger dix fois notre population actuelle; avec cette population il serait encore possible au Canada d'exister comme pays bilingue.

Qu'on le veuille ou non, le fait existe que le Canada est un pays bilingue. Et cela existe depuis longtemps. A moins de considérer les anciens traités et les anciennes ententes comme des "chiffons de papier", on doit voir à ce que les droits de tous soient respectés.

La justice anglaise n'est pas un vain mot. Le vrai peuple anglais veut le "fair play." Malheureusement, nombreux sont ceux qui se glorifient du titre d'Anglais et qui ne veulent pas observer les principes anglais.

Je puis rendre le témoignage que dans la province de Québec, la minorité anglaise a toutes les facilités possibles pour apprendre sa langue. C'est une honte de constater que certaines provinces persécutent la minorité française et font tout leur possible pour l'empêcher de conserver cette belle langue qu'est le français.

J'espère que mes compatriotes canadiens-français n'iront pas croire que c'est là une attitude générale. Le français est enseigné dans presque toutes les écoles supérieures, dans les collèges et les universités des régions du Canada où la langue anglaise est celle de la majorité.

Lorsque je parle aux élèves de ces écoles, je leur demande souvent quelle est leur étude favorite. Vous serez surpris d'apprendre que, dans un grand nombre de cas, la réponse est la suivante: le français. De plus en plus, les instituteurs de l'Ontario suivent les cours de français qui sont donnés à Montréal, pendant les vacances. Et, à leur retour dans leurs foyers, ils ne tarissent pas d'éloges sur la réception qui leur a été faite.

Il est facile à des politiciens de soulever les esprits contre la langue française. Je crois que la chose est plus facile dans l'Ouest où se trouvent des gens de plusieurs langues. Nous devons savoir faire le compte de bien des choses qui sont faites par les politiciens.

Mais je ne crois pas un seul instant qu'ils puissent arriver à détruire la langue française. Lorsque nous sentons qu'un droit ou un privilège est en danger, immédiatement nous en réalisons mieux l'importance et la valeur et nous nous mettons alors sur la défensive. C'est ce qui va se produire chez les Canadiens français.

L'Empire britannique est composé de nations de langues et de couleurs différentes. C'est le principe fondamental de l'Empire. Le Canada a été édifié sur le même principe. Les Canadiens, tous de la même couleur, sont de deux langues. Laissons donc certains politiciens s'agiter. Que les Canadiens s'unissent; plusieurs seront heureux de le faire. La plupart des citoyens de langue anglaise sont fiers de leurs compatriotes de langue française. Nous sommes fiers de votre langue, de votre contribution au domaine de la littérature et des arts, à l'agriculture et à l'industrie. Nous sommes fiers aussi de votre zèle chrétien et de votre foi en Dieu.

Votre tout dévoué,

W.-C. TURNEY, E. S. E.

x

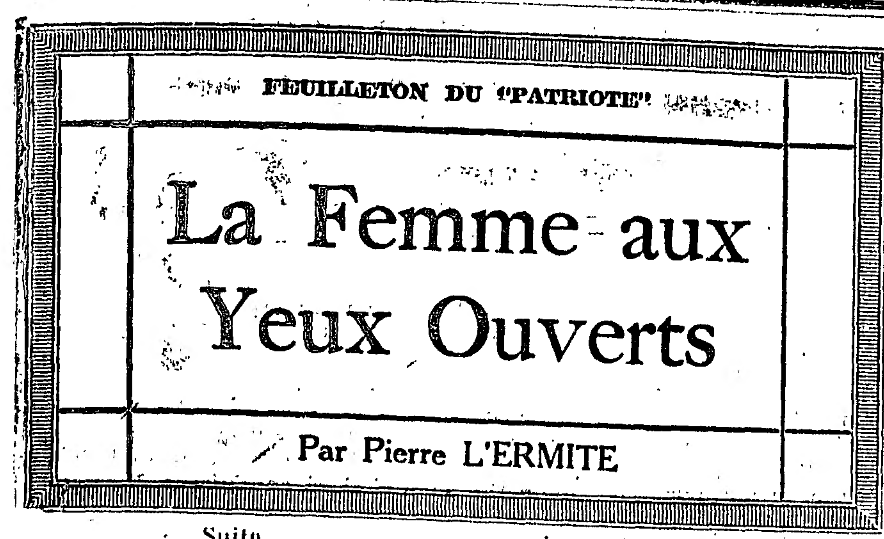
AU VATICAN

Cité vaticane. — Il y a maintenant 12 ambassadeurs et 23 ministres accrédités auprès du Saint-Siège. Les douze puissances représentées par une ambassade sont: l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, la oBlivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Espagne, la France, l'Italie, le Pérou et la Pologne.

Sont représentées par une légation:

l'Autriche, la Bavière, Costa-Rica la Grande-Bretagne, le Haïti, le Honduras, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, Libéria, la Lithuanie, le Nicaragua, le Panama, le Monaco, le Portugal, la Prusse, la Roumanie le Salvador, le Saint-Marin, la Tchéco-Slovaquie, le Venezuela, et l'Ordre des Chevaliers de Malte.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



Suite

—Non, tante... On a beau être une jeune fille très correcte, on a des yeux, des oreilles, et son petit entendement. Et puis, enfin, j'ai été élevée avec Filbert; je savais qu'il m'aimait comme une bonne camarade. Mais, tout de même, on a un petit frisson quand on s'aperçoit que l'amitié a changé de nom, et qu'elle est devenue...

—...Qu'elle est devenue?... répète la tante en souriant de l'embarras de Rolande.

—Qu'elle est devenue... de l'amour.

—Il fallait s'y attendre!...

—Ah!... Et pourquoi?...

—Parce que, ici-bas, rien n'est immobile. Toute affection avance, recule, évolue... Mais je suis curieuse de savoir ce que tu as répondu à cet audacieux Filbert?...

—Je n'ai pas répondu... Je m'en suis tirée en fine Noirmoutrine: Je ne dis pas "oui"... je ne dis pas "non"!...

—Alors, tu n'as pas dit "non"?

—Mais, ni "oui" non plus!...

—Avoue que Filbert aurait bien pu m'en parler, à moi *d'abord*!

—Oh! ne lui en veuillez pas!... Il n'y a pas eu préméditation de sa part. C'est la noce de Gendron et les homards qui en sont cause...

—Les homards?... Ils ont bon dos, les homards!

—Mais, tante, sans le vouloir, ils ont peu à peu amené la conversation sur le terrain de notre noce à nous...

—De *notre* noce à *vous*!... s'écrie la tante stupéfaite, mais c'est géant ce que tu dis là!

—De notre noce... possible!... probable!...

—Rolande, ne va pas si vite!

—Je ne vais pas vite du tout!... La meilleure preuve, c'est que je l'ai tellement découragé, ce pauvre Filbert, que j'en ai eu du remords. Et si je suis revenue en retard, c'est que j'ai éprouvé le besoin de passer par la route de sable pour le retrouver à la ferme, cet infortuné garçon, et le consoler...

—Le consoler!... Tu as des mots!...

—Oui... le consoler... oh! un peu... C'est dur, savez-vous, tante, ...ou plutôt vous ne savez pas... dur, de voir pleurer un grand jeune homme de vingt-deux ans parce qu'il vous aime, et qu'il n'est pas aimé... A la fin, on se laisse attendrir....On n'est pas de fer!...

—Ces garçons-là, ils font beaucoup trop de manières *avant*. Après, ils n'en font plus assez.

—Je crois Filbert très loyal!

—Sans doute!... Mais c'est un mot, cela! Ne l'exalte pas trop, ma petite Rolande. Regarde les choses avec sang-froid. Rien ne te presse.. Tu es heureuse ici, je suppose?...

—Oh! très heureuse...

—Alors, pourquoi se hâter? Tu n'as pas dix-neuf ans... Ta dot sera coquette... Contente-toi de regarder venir... Remarque bien: je ne dis pas que Filbert soit un mauvais parti... Non, c'est un parti *possible*... simplement possible. Tu as dit "probable" tout à l'heure, c'est exagérer... Et puis, il n'y a pas que Noirmoutier... D'autres jeunes gens peuvent se présenter. Rappelle-toi, l'an dernier, ce jeune peintre que nous avions rencontré à la plage des Souzeaux, qui désirait tant faire ton portrait, et qui te paraissait si bien?...

—"Paraissait"...

—Et ce lieutenant qui commandait l'hydravion... T'en souviens-tu?... Il avait "amerri" à la plage des Dames... il nous a rendu visite... envoyé des fleurs...

—Jamais je n'en aurais voulu comme mari.

—Oh! c'est pour te dire, qu'à une époque particulièrement difficile pour les jeunes filles de ta génération, toi, tu auras quand même la possibilité de choisir... Tu comprends, ma petite Rolande?... Quel immense avantage!

—Je comprends très bien!

—Après tout, Filbert n'est qu'un petit cultivateur... A-t-il seulement quatre vaches?...

—Il en a huit!

—Qu'est-ce que c'est que cela!.. Sa ferme?... une petite ferme!...

—Dix hectares de terres... un beau marais salant, sur la route de Lépine...

—Peu de chose!...

—Et il a tant de coeur!... il m'aime tellement!... Cela compte tout de même, dites, tante?...

La bonne tante Cécile commence alors à mettre sur une rôtie un peu de beurre, mais elle étale ce beurre... elle en introduit dans tous les trous, avec un petit sourire entendu... sceptique... si sceptique!

—Evidemment! Cela compte... Mais, *pourvu que cela dure*! comme s'écriait le monsieur qui tombait du cinquième étage... Ma pauvre Rolande! Je ne dis pas cela pour te décourager... Dieu me préserve de piétiner tes illusions bleues!... Je te voudrais si heureuse!... Moi, que veux-tu!... moi, je ne me suis jamais mariée parce que je ne me suis jamais sentie vraiment en définitive confiance... J'ai peut-être eu tort?... Peut-être ai-je eu raison?... J'ai vu tant de choses!... entendu tant de serments solennels!... assisté à tant de feux de la Saint-Jean qui retombaient si vite en fumée!... Alors, sans trop te crier: gare!... je te dis: fais attention!.... Et je me reproche en même temps de démolir un peu la mousse de tes rêves...

Elle se pencha pour embrasser Rolande. Puis, changeant brusquement de conversation:

—A propos, j'ai une seconde lettre de l'abbé de Paris... les Crabes arrivent plus tôt. Dans dix jours, ils seront ici... Et l'abbé demande qu'on s'occupe vivement de préparer leur maison. Nous verrons cela aussitôt après la noce de Gendron... en attendant la tienne... avec Filbert... ou un autre... un bel "autre", un joli prince Charmant!...

Et tante Cécile se fait tendre; elle relève les beaux cheveux de sa Rolande...

—Ma pauvre petite!... je t'ai fait de la peine ce soir... C'est terrible, vois-tu, parfois, l'expérience! ...Tu paraissais si heureuse en revenant!... Et c'est moi!... Vraiment, je suis contente que ces Crabes débarquent tout de suite... cela nous changera les idées... Ils vont mettre de la vie dans notre coin. Au bois de la Chaise, tous les chalets sont déjà loués, paraît-il, et très bien loués... Noirmoutier va devenir un petit Paris.

—Moi, j'aime bien nos ruelles tranquilles... et l'herbe entre les pavés...

—Tu n'as pas vingt ans, et tu trouves déjà du charme à la solitude! Tu parles comme un saint Antoine!...

—C'est vrai... je n'ai pas vingt ans et je trouve du charme à la solitude...

—...A une *certaine* solitude?..

—Peut-être!

—Avec Filbert?...

—Quelquefois avec lui... mais parfois aussi sans lui.

—Que c'est donc compliqué, une âme de femme!

—Vous en êtes une, tante Cécile!...

—Oui, mais je t'assure, ma chère petite, que de mon temps, on était beaucoup plus simple... On n'allait pas, comme cela, chercher midi à quatorze heures!...

—Je dirai cela aussi, moi... dans une trentaine d'années...

—La solitude!... C'est si ennuyeux, la solitude!

—Elle permet d'entendre battre son coeur.

—Et... y a-t-il indiscrétion à demander pour qui il bat, ce petit coeur?...

—Pour ma bonne tant Cécile... répond la jeune fille, en embrassant avec une certaine tristesse celle qui venait "d'engrosailler" son rêve...

CHAPITRE VII

Trois jours après, Rolande, qui s'était très peu amusée à la noce du fils Gendron, pénétrait dans le Vieux-Crabe, à la suite de sa tante, et pas sans peine, car les grosses clés étaient rouillées, et les serrures encore plus.

Tante Cécile entrait là avec une mission de plénipotentiaire, ce qui allait à son tempérament actif et bouillant.

L'abbé de Paris lui avait écrit plusieurs lettres pressantes, dans lesquelles il lui disait compter absolument sur elle pour l'organisation de sa colonie... Il lui envoyait tout le matériel nécessaire, et lui donnait pleins pouvoirs pour acheter sur place ce qui manquerait.

Il s'en remettait à elle pour la cuisine, le réfectoire, les dortoirs et tout le "barda" formidable que comporte une maison devant encadrer une soixantaine de jeunes gens, habitués, dans la capitale, à un certain confort.

En réalité, la commission était compliquée. Mais tante Cécile aimait cela. Elle était née pour commander un régiment de province, et elle n'avait sous ses ordres que sa nièce, Philomèle, le vieux Pentapon, son chien Faraud et ses deux chats.

Et le calme de son foyer était encore ouaté par un autre calme, qui est celui de Noirmoutier quand les baigneurs sont partis, c'est-à-dire pendant les trois quarts de l'année.

Le grand épicier Loustignac, qui est, là-bas, le Louvre, le Bon Marché, le Potin, le Bazar de l'Hôtel de Ville, et quelques autres maisons encore, enlevait son chiffre d'affaires à la hussarde, en huit semaines, avec les étrangers.

Martin-Durand, plus modeste, faisait également son petit "plein" avec sécurité et sans bruit. Les autres commerçants imitaient Martin-Durand.

Après, c'est-à-dire en octobre, Noirmoutier fermait les yeux de ses portes et de ses fenêtres et, doucement... tout doucement... do... do... l'enfant do... s'endormait comme une marmotte pour tout l'hiver.

Finie, l'animation de la rue et du coin de la Poste...

Finis, les groupes joyeux, aux couleurs claires, les longues randonnées en voiture, ou à bicyclette vers le Goâ, la pointe du Devin, les Eloux, ou Barbâtre...

Le bois de la Chaise ne s'égaye plus du galop sourd des petits ânes gris. L'hôtel Saint-Paul lui-même où, pendant l'été, retentit le bruit des joyeuses mangeailles... l'hôtel Saint-Paul devient un calme couvent, dans le recueillement duquel va et vient une Révérende Mère aux pas feutrés, en soignant quelques pieux pèlerins réfugiés ici pour faire leur retraite...

La chapelle, où se marièrent Dominique et Lolita, fermée, elle aussi..., et sa cloche dort lourdement dans sa niche moussue.

La Plage des Dames donne l'impression d'un désert bordé de cabines qui attendent...

L'estacade, deux fois envahie, chaque jour, pendant la saison... l'estacade, dont le gendarme et le douanier doivent parfois interdire l'accès tant il y a de monde, s'avance dans la mer comme un grand bras mort qui ne soutient plus personne.

Et aucun oeil ne scrute l'horizon pour apercevoir là-bas, dans le lointain, la fumée du bateau de Pornic, ou de celui de Pouliguen.

L'herbe repousse dans les sentiers d'yeuses et de mimosas; le sable de l'Anse Rouge et celui des Souzeaux, et de la Claire, ne garde plus la trace des milliers de pas d'enfants et de fillettes, minces crevettes humaines lancées, la chevrotière au poing, à la pêche des toutes petites autres.

C'est l'automne... C'est l'hiver.. C'est le printemps, avec la courte éclaircie de la floraison des mimosas, après laquelle le sommeil recommence... mais alors un sommeil plus léger, le sommeil des êtres qui entendent, dans le lointain, le grand appel du soleil, et von définitivement se réveiller.

Cet hivernage, si doux à ceux qui trouvèrent le proverbe: *La queue du chat pousse bien sans qu'on la tire*, exaspérait, chaque année, la nature débordante de tante Cécile.

Aussi, avait-elle reçu, avec un véritable enthousiasme, l'invitation d'organiser le Vieux-Crabe... C'était un coup de clairon... l'annonce que la saison enfin recommençait, et l'utilisation de l'ardeur comprimée et tourmentante de ses quarante-cinq printemps.

Rolande, elle, a du vague à l'âme.

Elle parcourt, sans entrain, les corridors de la vieille demeure, se bornant à écouter le monologue de sa tante:

—Il en a fait une bonne affaire, M. l'abbé!... Pour cent mille francs le maçon Renaud ne lui construirait pas aujourd'hui une pareille maison. Et il l'a payée vingt mille seulement... Regarde-moi ces murs!... Ils ont un mètre d'épaisseur!... Et ces cours!... Et cette cuisine!

—La chapelle, où la mettra-t-on?

—Dans le magasin à sel. J'ai déjà repéré la place. Malheureusement, à certains endroits, le plancher est taché, on ne pourra plus le faire revenir. Montons voir la vue du premier étage.

Elle en valait la peine. Mais celle du grenier était bien plus belle encore. Tante Cécile, un tantinet copieuse, n'osa pas affronter l'échelle vraiment trop moisie qui y donnait accès. Rolande seule y grimpa.

De là-haut, l'île entière s'étend comme un plan en relief. Tout proche, l'église si caractéristique, et le vieux château fort, pittoresquement coiffé de ses deux poivrières... ce château témoin de tant de scènes valeureuses et sauvages... C'est au pied de ses murs que le paladin d'Elbée, les deux jambes brisées, fut fusillé dans un fauteuil par les "Mayençais", et il repose encore là, entre l'église et la vieille porte.

Plus loin, ces grandes taches vertes, c'est le bois de la Chaise, de la Claire, de la Blanche...

A gauche, ce sont les Eloux et le bois de Lépine.

"Emmi" tout cela, comme disait saint François de Sales, les moulins à vent de Barbâtre et de la Guérinière.

L'île s'offre ainsi aux yeux de Rolande... Cette île qui est son île, avec sa forme pittoresque de côtelette... le manche allant de la Fosse à la Guérinière par une bande étroite de terre... chaussée triste, sauvage, entre deux mers... Et le gras de la côtelette formé par la ville même de Noirmoutier avec ses toits de tuiles rondes à la romaine, mordues de mousses d'or, et le miroir à facettes des marais salants où se reflète aujourd'hui le soleil d'une belle journée de juin.

Rolande se laisse prendre par la féerie de cette vision qu'encadre magnifiquement, d'azur et d'émeraude, l'immensité des flots. L'île alors semble un navire, dont le gouvernail serait la barde de la Fosse avec, comme remous, les vagues et le courant du Goâ vers l'île d'Yeu.

Mais au milieu de cette beauté, les yeux de Rolande cherchent autre chose... ils cherchent là-bas, au travers d'un groupe de pins, à découvrir un toit, plat et long, bien connu.

Ce toit, un jour, sera-t-il le sien?

Terrible question pour un coeur de jeune fille!... Car on peut dater son bonheur, ou son malheur, du jour de son mariage, suivant que l'on a ouvert les bras à l'homme de son rêve, ou bien — ô horreur!... — à l'*autre*... à l'égoïste, à l'avare, au coureur, à l'imbécile, au mufle, à celui, hélas! de trop fréquentes réalités.

Filbert était-il l'homme de son rêve?...

Oui et non.

Il était l'homme de son rêve... mais pas de *tout son rêve*.

L'homme de son rêve, pour sa droiture, sa loyauté, et son amour. Avec lui, aucune surprise, car elle le connaît et l'estime depuis son enfance.

Quelle sécurité!...

Mais Filbert est pour elle comme le pain quotidien... celui dont elle a mangé depuis toujours... celui pour la possession complète duquel elle n'a qu'à étendre la main..., celui qui, étant sans difficulté, ne suscite pas autant le désir.

Et, complication du coeur féminin, Rolande a rêvé d'autre chose, de quelqu'un d'inconnu qui serait comme une page tournée... comme une vision nouvelle... quelqu'un qui serait ce que le gâteau est au pain...

Oui, tout au fond d'elle-même, c'est cette aspiration vague qui l'a empêchée, la semaine dernière de donner enfin à Filbert une parole définitive.

Quand la tante Cécile lui disait, l'autre soir, de ne pas se presser.. de voir venir... que peut-être un prince Charmant surgirait, tout armé, du fond de l'inconnu, pour l'emporter, elle, au pays des rêves, ce raisonnement pratique avait trouvé, oh! malgré elle, un certain écho, une certaine complicite au fond de son coeur, pourtant simple et pas ambitieux.

Le prince Charmant moderne n'a-t-il pas, en plus de son charme, un beau manoir... une auto... et un gros compte courant dans une banque de tout repos?

Cette constatation humilie vraiment Rolande... Elle voudrait ne pas l'avoir faite, car le pauvre garçon de là-bas ne calcule certainement pas ainsi. Il a foi en la perle précieuse qu'il a trouvée... Il ne demande pas à la comparer avec d'autres...

Pour lui, elle n'est pas la plus belle... *Elle est la seule*...

Elle est la couleur complémentaire de sa couleur... Elle est la moitié vers laquelle tend tout son être.

Il la veut, sans aller chercher d'autres raisons qu'elle-même.

Toute sa vie sera gagnée ou perdue, suivant que Rolande entrera ou refusera d'entrer sous un toit qui ne peut abriter qu'elle.

Et cela, c'est l'amour... celui qui ne soupèse pas... celui qui ne compare pas... celui qui appelle un autre être comme la fleur appelle l'abeille... comme l'oeil appelle la lumière, sans laquelle il n'a pas de raison d'être.

Or, il y a toujours inégalité en amour.

Pourquoi faut-il que ce soit elle qui aime *moins*?

Même, au fond... tout au fond, aime-t-elle vraiment?...

Le sentiment si complexe qui s'agite en son coeur, tout en la laissant aussi libre, est-ce cela qu'on appelle "l'amour"?

Avec ce maximum d'un côté, et ce minimum de l'autre, un mariage est-il désirable?... N'est-ce pas un peu un mariage de compassion?.. un "oui" arraché à la fatigue de chercher et à la peur de décider? Ce "oui", si le fier Filbert le voyait tel qu'il est... malgré son amour, l'accepterait-il?...

Mon Dieu, que la vie est donc compliquée!...

Rolande joint alors les mains sur le bord de la fenêtre et, en regardant dans le ciel, elle murmure: *Notre Père, qui êtes aux cieux*... à Celui qui a dit: *Tous les cheveux de votre tête sont comptés*... Elle lui demande un peu de lumière pour éclairer sa route vers l'avenir...

Quand Rolande redescendit, tante Cécile ne s'était pas aperçue de la longue absence, occupée qu'elle était à manoeuvrer quatre Noirmoutrines trouvées en Banzeau. Déjà, les files de lits commençaient à s'aligner dans les salles... Les ustensiles de cuisine étaient extraits avec précaution d'une grande caisse en bois bourrée de paille; la tante notait soigneusement chaque objet sur un cahier, en faisait le récolement avec les feuilles de livraison. Et cet exercice faisait donner le *la* à sa nature pratique et ménagère.

Brusquement Rolande, encore dans son cas de conscience, entendit sa tante pousser des cris joyeux et indignés:

—Ce n'est pas possible!... Ce serait trop fort!... et pourtant, c'est vrai!... Non... cela..., c'est trop raide!...

—Et quoi donc, tante?

Alors, la tante, les bras et les épaules couverts de menue paille, releva sa tête penchée vers le fond du dernier panier, et apercevant sa nièce:

—Rolande, quand tu auras un achat à faire à Paris, je te recommande l'abbé du Vieux-Crabe... Oh! c'est un malin!... Il doit sûrement avoir son baccalauréat... Regarde!... Il a envoyé une foule de de choses... beaucoup, pas très nécessaires. Il y a même trois filtres à café... Les voilà!... Mais.. mais... il a oublié les casseroles! Ah! les hommes!...

—Ah! les hommes! répète Rolande, comme un écho...

CHAPITRE VIII

Ceux qui ne savent pas ce qu'est le bonheur n'auraient eu qu'à venir, ce matin de vacances, vers 10 heures, sur l'estacade, à l'arrivée du bateau qui amenait la colonie des petits Parisiens au Vieux-Crabe.

Le bateau a quitté Pornic chargé surchargé d'enfants, de valises, de paquets, de clairons, de tambours, d'appareils de photographie... Un peu effrayés du déracinement, fatigués de onze mois dans l'étouffoir de Paris, de toute une nuit en chemin de fer, et du "transbahutement" de Nantes-Orléans à Nantes-Etat à 5 heures du matin... les petits, tout pâles, regardent avec défiance la mer où il y a tant d'eau! la mer où l'on fait naufrage... Et la plupart ne savent pas nager!...

Pour peu qu'ils s'embarquent à la jetée de la Noveillard, parce que Pornic n'a pas assez d'eau, et que cette mer soit un tantinet méchante, on lit sur leur figure un effroi non dissimulé.

L'effroi est ensuite assez souvent justifié par un minuscule mal de mer. Mais la traversée ne durant qu'une heure, "l'irréparable" est rare; et tout s'arrange très vite, quand, à l'horizon, apparaît ce joyau de gaieté et de verdure qu'est l'île de beauté.

Aujourd'hui, sur l'estacade, tante Cécile, nerveuse, sous pression, attend la colonie. Elle va... elle vient... s'arrêtant pour fixer, là-bas, ce petit point blanc qu'elle connaît bien... ce point qui grandit à vue d'oeil, et, peu à peu, devient le *Saint-Filbert*, le bateau, le fameux bateau de Noirmoutier.

Enfin le voilà qui arrive, encapuchonné de fumée, et se prépare à aborder! Toute la colonie est à l'avant, les yeux très intéressés par la manoeuvre, par les matelots, les cordes jetées... reçues... et qui se tendent, et se raidissent, comme si elles voulaient emporter l'estacade dans la grande tasse.

—Vous avez eu bonne traversée?

—Oui, Madame.

On fait glisser la passerelle.

Et le débarquement commence..

Il y a des rouges... Mais il y a aussi des pâles, des citrons, des mauves, des verdâtres...

Vivement l'abbé groupe ses gas. Ils s'étagent de treize à vingt-cinq ans, et, comme le bateau, sont chargés, surchargés de paquets, qu'évidemment, ils ne confieraient à d'autres qu'avec une certaine appréhension.

Mais au bout d'une demi-heure, tout est empilé, amarré sur des voitures à ânes qui attendent au bout de l'estacade.

Tante Cécile, de plus en plus excitée, parle déjà à l'abbé, et donne une réponse à tous les points d'interrogation qui se posent à l'arrivée.

Elle lui explique que la colonie trouvera là-bas la maison bien prête, bien aérée... les couvertures sont battues et les lits faits... un pot-au-feu formidable mijote depuis 6 heures du matin dans la marmite énorme, et quatre Noirmoutrines font des montagnes de "frites" et du café... du bon... très bon café...

—Vous m'en donnerez des nouvelles, monsieur l'abbé!

Les enfants, les jeunes gens, entourent leur abbé; ils entendent tout cela, et c'est absolument comme au régiment: la bonne nouvelle s'élance, passe de colon en colon, et va partout revigorer les courages fatigués:

—Il y a des frites qui attendent! Ne les faisons pas attendre trop longtemps!... Et puis du café... du bon... du très bon café!...

Il y a de la goutte à boire là-haut...
Il y a de la goutte!...

La colonie se forme alors en colonne par la magnifique allée, si malheureusement appelée "le Boulevard", elle s'achemine vers la petite ville.

A droite, à gauche, les enfants regardent les villas enfouies dans la verdure; ils rient aux groupes joyeux qu'ils croisent, aux Noirmoutrines en coiffe blanche plissée... aux petits ânes gris qui s'en vont, de leur pas sage, chercher les clients à l'estacade... des clients qui sont parfois beaucoup moins sages que les ânes.

Et voici le clocher!...

Et voici le château fort!...

(*A suivre.*)

LE TRIOMPHE DE LA CROIX

A la veille de Pâques, on relira avec une particulière émotion cet extrait du sermon de Bossuet sur la vertu de la croix de Jésus-Christ:

Car vous remarquerez, chrétiens, que tandis qu'il a conversé parmi nous, encore qu'il fit des miracles extraordinaires, encore qu'il eût à la bouche des paroles de vie éternelle, il a eu peu de sectateurs: ses amis mêmes rougissaient souvent de se voir rangés sous la discipline d'un maître si méprisé. Mais, est-il monté sur la croix, est-il mort à ce bois infâme, quelle affluence de peuples accourent à lui! O Dieu, quel est ce nouveau prodige? Maltraité et mésestimé dans la vie, il commence à régner après qu'il est mort. Sa doctrine toute céleste, qui devait le faire respecter partout, le fait attacher à la croix; et cette croix infâme, qui devait le faire mépriser partout, le rend vénérable à tout l'univers. Sitôt qu'il a pu étendre les bras, tout le monde a recherché ses embrassements. Ce mystérieux grain de froment n'est pas plus tôt tombé dans la terre qu'il s'est multiplié par sa propre corruption. Il n'est pas plus tôt élevé de terre que, selon qu'il l'a prédit dans son Evangile, "il a attiré à lui toutes choses", et a changé l'instrument du plus infâme supplice en une machine céleste, pour enlever tous les coeurs: c'est-à-dire que le Sauveur est tombé de la au sépulcre; et, par un merveilleux contre-coup, tous les peuples sont tombés à ses pieds.

Voyez cette affluence de gens qui, de toutes les parties du monde, accourent à la croix de Jésus; qui non seulement se glorifient de porter son nom, mais s'empressent à imiter ses souffrances, à être déshonorés pour sa gloire, à mourir pour l'amour de lui. Si quelqu'un parmi les anciens méprisait la mort, on admirait cette fermeté de courage comme une chose presque inouïe. Grâce à la croix de Jésus, ces exemples sont si communs parmi nous, que leur abondance nous empêche de les raconter. Depuis qu'on a prêché un Dieu mort, la mort a eu pour nous des délices: on a vu la vieillesse la plus décrépite et l'enfance la plus imbécile, les vierges tendres et délicates y courir comme à l'honneur du triomphe. C'est pourquoi on disait que les chrétiens étaient dévoués à la mort. La croix toute-puissante avait familiarisé avec eux ce fantôme hideux, qui est l'horreur de toute la nature. Le monde s'est plus tôt lassé de tuer que les chrétiens n'ont fait de souffrir: toutes les inventions de la cruauté se sont épuisés pour ébranler la foi de nos pères; toutes les puissances du monde s'y sont employées. Mais, ô aveugle fureur, qui établit ce qu'elle pense détruire! c'est par la croix que le roi Jésus a résolu de conquérir tout le monde: c'est pourquoi il imprime cette croix victorieuse sur le corps de ses braves soldats, en les associant à ses souffrances, c'est par là qu'ils surmonteront tous les peuples; ils désarmeront leurs persécuteurs par leur patience; les loups à la fin deviendront agneaux, en immolant les agneaux, à leur cruauté.

Il faut que la croix de Jésus soit adorée par toute la terre: son empire n'aura point de bornes, parce que sa puissance n'a pas de limites; elle étendra sa domination jusqu'aux provinces les plus éloignées, jusqu'aux îles les plus inaccessibles, jusqu'aux nations les plus inconnues. Quelle joie en vérité, fidèles, de voir et Barbares et Grecs, et les Scythes et les Arabes, et les Indiens et tous les peuples du monde, faire tous ensemble un nouveau royaume, qui aura pour sa loi l'Evangile, et Jésus pour son chef, et la croix pour son étendard! Rome même, cette ville superbe, après s'être si longtemps enivrée du sang des martyrs de Jésus; Rome, la maîtresse, baissera la tête; elle portera plus loin ses conquêtes par la religion de Jésus qu'elle n'a fait autrefois par ses armes; et nous lui verrons rendre plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur qu'au temple de son Romulus.

Vous y viendrez aussi, ô Césars: Jésus crucifié veut voir abattue à ses pieds la majesté de l'empire. Constantin, ce triomphant empereur, dans le temps marqué par la Providence élèvera au-dessus des aigles romaines. Par la croix il surmontera les tyrans: par la croix il donnera la paix à l'Empire: par la croix, il affermira sa maison; la croix sera son unique trophée, parce qu'il publiera hautement qu'elle lui a donné toutes ses victoires.

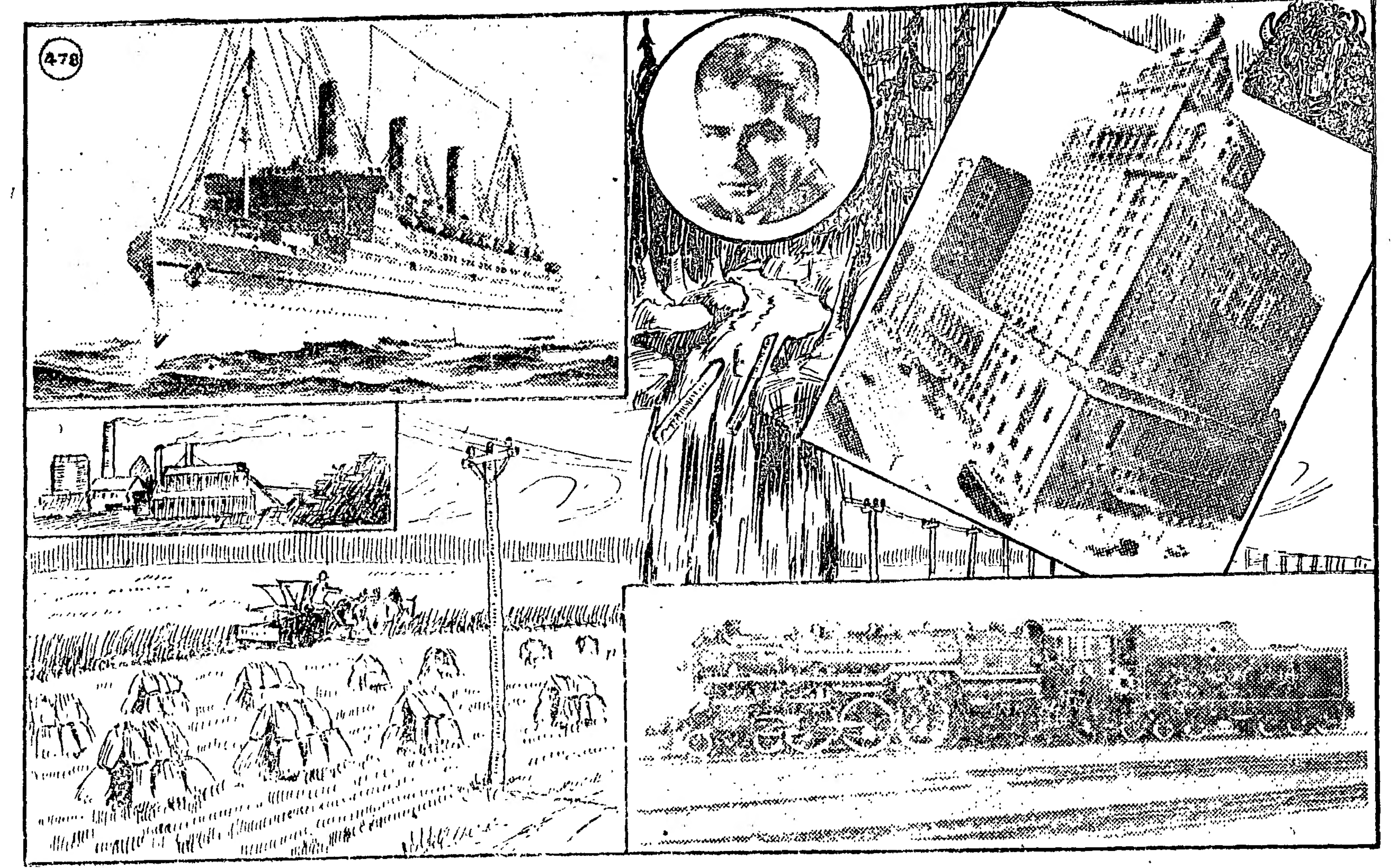
Certes, je ne m'étonne plus, ô Seigneur Jésus, si, peu de temps avant votre mort, vous vous écriiez avec tant de joie, que votre heure glorieuse approchait, et que "le prince du monde allait bientôt être chassé." Je ne m'étonne plus si je vous vois dans le palais d'Hérode, et devant le tribunal de Pilate, ayant une contenance si ferme, bravant, pour ainsi dire, la pompe de la Cour royale, et la majesté des faisceaux romains, par la générosité de votre silence.

C'est que vous sentiez bien que le jour de votre crucifiement était pour vous un jour de triomphe. En effet, vous avez triomphé, ô Jesus, et vous menez en triomphe les puissances des ténèbres captives et tremblantes après votre croix. "Vous avez surmonté le monde, non par le fer, mais par le bois": *Domuit orbem, non ferro, sed ligno.* Car il était bien digne de votre grandeur "de vaincre la force par l'impuissance, et les choses les plus hautes par les plus abjectes, et ce qui est par ce qui n'est pas, comme parle l'Apôtre, et une fausse et superbe sagesse par une sage et modeste folie." Par ce moyen, vous avez fait voir qu'il n'y avait rien de faible en vos mains, et que vous faites des foudres de tout ce qu'il vous plaît employer.

. . . .

Paraissez, paraissez, il est temps, ô croix, qui avez fait ces miracles: c'est vous qui avez brisé les idoles: c'est vous qui avez subjugué les peuples, c'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de Jésus, qui ont tout surmonté par la patience. Vous serez gravée sur le front des rois; vous serez le principal ornement de la couronne des empereurs; vous serez l'espérance, la gloire des chrétiens, qui diront avec l'apôtre saint Paul "qu'ils ne veulent jamais se glorifier, si ce n'est en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ": à cause de la croix, par la bienheureuse victoire qu'elle a remporté en faisant éclater la toute-puissance divine, a aussi répandu sur nous les trésors de sa miséricorde: c'est ce qui me reste à vous dire en peu de paroles.

VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX DU C.P.R.



En haut, à gauche: L'"Empress of Britain", paquebot de 40,000 tonnes du Pacifique Canadien, actuellement en construction. Au centre: M. E. W. Beatty, président du C.P.R. A droite: L'hôtel "Royal York", de Toronto, auquel on ajoute une aile de 160 chambres. En bas, à droite: Locomotive du C.P.R. de la série 2800, la plus puissante au Canada.

Le Pacifique Canadien a annoncé récemment le formidable programme de construction qu'il a élaboré pour l'année courante, programme qui touche à peu près toutes les branches de son service et qui occasionnera une dépense de $50,000,000. Les directeurs de cette puissante compagnie, en autorisant de tels déboursés, donnent une belle preuve de confiance dans l'avenir du Canada.

La construction du matériel roulant coûtera $14,112,730. Ceci comprendra 10 wagons à bagages et messageries, 7 wagons-fumoir, 13 wagons-compartiments, 14 wagons-salons, 2 wagons à courriers et messageries, 2 wagons à chambrettes, deux wagonnettes électriques, 250 wagons à charbon, 250 wagons réfrigérateurs et 50 wagons à minerai, ainsi que la transformation d'un certain nombre de wagons actuels. Tout ce matériel sera construit dans des usines canadiennes, par des ouvriers canadiens et avec des matériaux canadiens autant que possible.

Des améliorations et extensions au service des télégraphes entraineront une dépense de plus de $3,000,000.

Le programme prévoit aussi la dépense de $3,500,000 pour le service des hôtels. Dans cette somme sont compris une aile de 160 chambres à l'hôtel "Royal York", un chalet de golf à l'hôtel de Banff, des locaux pour le personnel à l'hôtel du lac Louise et divers travaux à l'hôtel "Empress" de Victoria, au "Royal Alexandra" de Winnipeg, etc.

La partie du programme se rapportant à la construction de nouvelles lignes et améliorations au réseau dans l'Ouest, prévoit une dépense de $10,000,000. Ceci couvrira les frais entraînés par la construction de plusieurs embranchements, le posage de rails de 100 livres, le ballastage en roc concassé, la construction de gares, le forage de tunnels, etc.

Dans l'Est du pays, la compagnie dépensera $7,500,000 en diverses améliorations à son réseau. C'est ainsi que de nouvelles voies de stationnement et de nouvelles plateformes de débarquement seront construites à la gare Windsor de Montréal et que des travaux d'agrandissement seront effectués à la gare du Palais de Québec, ainsi que dans les cours à wagons à haut niveau de Toronto.

Il est intéressant de signaler que cette somme de $50,000,000 ne comprend pas les frais ordinaires d'entretien du réseau, lesquels pour 1930, se chiffreront à $9,250,000, ni les déboursés considérables occasionnés par la construction des paquebots océaniques actuellement sur les chantiers.

Carnet d'une ménagère

"Que c'est beau la joyeuse
innocence!
"Que c'est beau les petits enfants!"
. . . .
"Riez, chantez, dansez, enfants!
"Et vous, protégez-les, mon Dieu!"

Benoit Quinet.

* * *

Par ces temps-ci, soit tempêtes, grands froids ou maladie, les enfants doivent parfois garder la maison. Il n'en tient qu'à vous, que ces jours, souvent si redoutés, soient des jours de cauchemar ou de bénédiction, dont le souvenir se perpétuera au cours de l'existence.

Voulez-vous éviter que les enfants vous impatientent? Amusez-les. Apprenez-leur des jeux, des rondes, les jolis refrains de chez-nous. Faites-leur exécuter de petits travaux à leur portée. Enseignez-les; la classe, comme amusement, est très goûtée.

Racontez-leur des histoires: l'Ancien et le Nouveau Testament, le Martyrologe en sont une mine inépuisable. Les contes, les fables, les légendes appropriés à leur âge et qui renferment une morale, les trouvent toujours attentifs.

Laissez, sous vos yeux indulgents, s'épanouir cette gaîté si bien de leur âge, qui leur est si nécessaire.

Qu'importe si l'arrangement de la maison en est troublé. Mettez-y une seule condition: celle de tout remettre en place, dès qu'un jeu est terminé: c'est un moyen de leur faire acquérir des habitudes d'ordre et la responsabilité de leurs actes.

* * *

L'enfant ne doit pas être une poupée vivante. Non! ce n'est pas cela, un enfant: c'est quelque chose d'infiniment plus grand, plus beau, plus merveilleux: c'est une âme.— *Cousine Jeanne.*

* * *

Profitez de toute occasion pour inculquer dans les jeunes âmes les germes de vertus. Que tout contribue à leur formation morale autant que physique: "Un esprit sain dans un corps sain." Récits, jeux, enseignements, tout doit converger vers ce but.

Les jeux en commun révèlent les caractères. Volontaires, égoïstes, brusques, emportés, tous les traits se dessinent en relief. A nous d'en atténuer les aspérités en leur enseignant la reine des vertus: la bonté, de laquelle dérivent toutes les autres: charité, affabilité, politesse, condescendance, oubli de soi, etc.

* * *

"Je leur conte la vie et que dans
nos douleurs
"Il faut que la bonté soit au fond
de nos pleurs,
"Et que, dans nos bonheurs et que
dans nos délires
"Il faut que la bonté soit au fond
de nos rires.
"Qu'être bon, c'est bien vivre et
que l'adversité
"Peut tout chasser d'une âme, excepté la bonté."

Victor Hugo.

VIEILLE MENAGERE.

Willow-Bunch, Sask.

Que feront-ils?

En face de ces menaces et ces persécutions, que feront-ils, nos frères de là-bas? "Attaqués dans nos droits les plus sacrés, écrit S. G. Mgr Prud'homme, le vaillant évêque de Prince-Albert, nous voulons rester grands dans la défense comme nous espérons rester grands dans l'épreuve." "Restons debout et unis en face de ces menaces provocatrices, écrit de son côté, l'héroïque évêque missionnaire, Mgr Charlebois, on s'apercevra avant longtemps que le nombre de ceux qui ont l'esprit de justice et de charité, même parmi les non-catholiques, est plus grand qu'on ne pense..."

Et il y a aussi *Le Patriote de l'Ouest*, l'infatigable sentinelle qui claironne les mots d'ordre des chefs. Il y a vingt ans qu'il est sur la brèche pour défendre les intérêts de la religion et de la race. Qui saura jamais ce que ces vingt ans de publication représentent de sacrifices, d'héroïsme, de souffrances morales allègrement acceptées, de difficultés financières et autres, de dévouements obscurs et méritoires. Seuls ceux qui ont été à la tâche pourraient le dire.

Pour fêter les vingt ans du *Patriote* de façon pratique, aidons-le en nous y abonnant. Cette sympathie du Québec réconfortera nos coreligionnaires de la Saskatchewan. Nous saurons aussi de première main ce qui se passe là-bas et comment se conduisent des patriotes. Le fanatisme a commencé d'écrire là-bas une page d'histoire, ayons à coeur de connaître comment les lutteurs de notre sang et de notre religion sauront rester grands et magnanimes dans l'épreuve.

Chez-nous. Charles RENAUD.